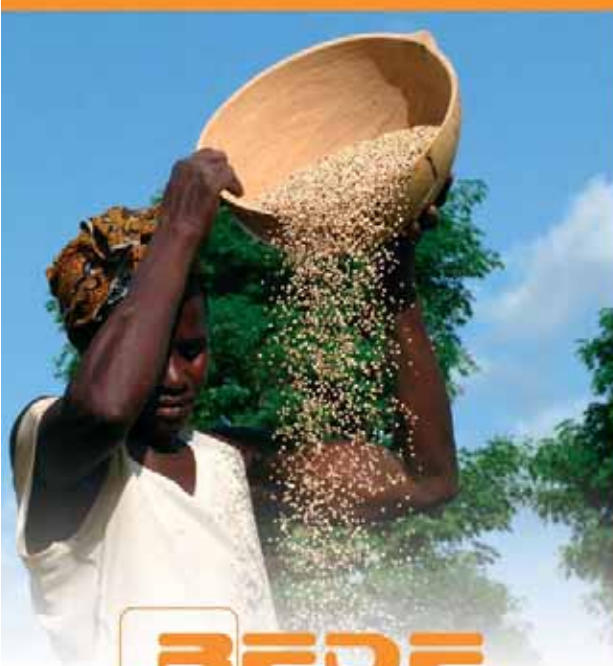




Les variétés améliorées ne sont pas toujours les meilleures

La recherche agricole à l'épreuve de l'évaluation paysanne en Afrique de l'Ouest



Ce rapport rend compte de l'élaboration du témoignage des paysans spécialistes des semences sur les méthodologies de sélection participative impliquant la recherche et les paysans. Ce travail a été effectué en novembre 2009 pour préparer leur intervention à l'Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECID) portant sur la Gouvernance de la Recherche sur l'Agriculture et l'Alimentation, organisé en janvier et février 2010 à Sélingué au Mali.

{ Réalisé par BEDE

BEDE - Biodiversité : Échanges et Diffusion d'Expériences
Contact : Association BEDE - 47, place du Millénaire - 34000 Montpellier France
Tél./Fax +33(0)4 67 65 45 12 - bede@bede-asso.org - www.bede-asso.org

{ En collaboration avec

la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP Mali),
la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA Mali),
et l'International Institut for Environment and Development (IIED Angleterre)

{ Rédaction - Anne Berson, Robert Ali Brac de la Perrière et avec la contribution des paysans ayant participé à l'échange

{ Suivi éditorial - Christine Domerc

{ Crédit photos - Anne Berson, Francisca Diouf, Patrice Gaudin, Dominique Leconte, Jacques Nam-Tchougli

{ Maquette et infographie - Marie Le Breton - felinae@orange.fr

{ Avec le soutien financier de - Fonds International de Développement Agricole (FIDA), MISEREOR, Novib-Oxfam et The Christensen Fund

Sommaire

Avant-propos	2
I. Semences paysannes et semences améliorées au Mali	5
1. Les initiatives paysannes de conservation à la ferme	5
• Programmes de production de semences et programmes de recherche	5
• Nécessité d'une évaluation paysanne et mise en place de la tournée	5
2. Programme et organisation de la tournée	6
• Présentation des participants	6
• Etapes	8
• Contenu	8
II. Déroulement des visites et évaluation collective	10
1. Constats et analyses suite aux dialogues avec les chercheurs dans les stations	10
• A l'Institut International de Recherche sur les Cultures pour les Tropiques Semi-Arides (ICRISAT), station de Bamako	10
• A l'Institut d'Economie Rurale (IER), station de Cinzana : programmes mil, niébé et sorgho	13
2. Dialogues avec les organisations paysannes et les paysans sur les essais en champs	17
• Organisation des visites des essais en champs	17
• Constats et analyses des paysans sur la recherche participative dans leurs champs	22
3. Journée d'information sur les réglementations sur les semences à Ségou	23
• Echanges avec les acteurs du système semencier	23
• Débat sur la propriété intellectuelle	26
• Quel système d'information pour assurer la participation des paysans ?	26
III. Construction du témoignage des paysans spécialistes	27
1. La participation des paysans dans les programmes de sélection	27
• Pratiques et résultats de la recherche vus par les paysans	27
• Comment créer une méthode de véritable sélection participative ?	28
2. La recherche a raté sa cible	29
3. Le modèle de production agro-écologique	29
4. Un plaidoyer pour défendre des propositions paysannes	30
Conclusions	31
Renforcement du réseau, importance des supports de diffusion et valorisation des produits locaux	31
Une contribution marquante pour la souveraineté alimentaire	32
Annexes	33
Annexe 1 - Coordonnées des participant(e)s	33
Annexe 2 - Programme de la tournée	34
Annexe 3 - Liste des structures visitées	35

À l'avant-propos

BEDE soutient les échanges directs entre paysans de différents pays afin de valoriser leurs expériences, leurs pratiques et leurs savoir-faire. Ces rencontres sur une problématique commune offrent des espaces aux paysans pour se transmettre sans intermédiaires (techniciens, chercheurs, ONG) leurs connaissances et analyses, ce qui leur permet de se renforcer et d'améliorer tant leur travail de terrain que leur capacité de négociation sur le plan législatif.

Ces dernières années, BEDE a collaboré à plusieurs rencontres qui ont permis aux producteurs d'Afrique de l'Ouest de s'exprimer sur les questions de la biodiversité agricole, des semences, de l'amélioration des plantes, ou encore de l'autonomie semencière.



- Ce fut le cas lors de l'Espace d'Interpellation Démocratique -ECID- sur les OGM et l'avenir de l'agriculture au Mali qui s'est tenu à Sikasso début 2006 (voir ci-contre). Le groupe des femmes notamment a clairement recommandé que l'on conserve les semences locales afin qu'elles ne disparaissent pas et d'orienter la recherche sur les variétés locales. De son côté, la commission du groupe des producteurs moyens a recommandé d'axer les travaux de recherche sur l'amélioration et la valorisation des variétés traditionnelles et non sur les variétés transgéniques, et d'impliquer les producteurs dans tout le processus de la recherche. Cette attente des paysans est parfaitement illustrée dans le film documentaire réalisé par Idriss Diabaté sur ce jury citoyen, "Senekelaw ka kuma" (Paroles de paysans). Ce film produit par Djacomm, BEDE et l'IIED a été largement diffusé en Afrique de l'Ouest.

Le jury citoyen de Sikasso (2006)

En 2006, un premier jury citoyen, centré sur la question des OGM et l'avenir de l'agriculture du Mali avait été organisé à Sikasso sous la houlette de l'Assemblée Régionale de Sikasso, avec l'appui méthodologique de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et du Réseau Interdisciplinaire sur la Biosécurité (RIBIOS). Cet Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECID) avait permis aux producteurs et productrices agricoles d'interpeller des témoins experts provenant de différentes régions du monde et soutenant des points de vue différents, voire divergents, sur la question des OGM et l'avenir de l'agriculture malienne.

À l'issue des auditions des différents experts témoins, les producteurs et productrices avaient délibéré en procédant d'abord à une analyse minutieuse de l'ensemble des interventions avant de formuler des propositions à l'endroit des principaux acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles. La principale recommandation formulée avait été le rejet catégorique du coton génétiquement modifié dans le système agricole malien, qui s'est appuyé sur des justifications relatives à l'environnement, à l'économie, à l'éthique et à la santé.

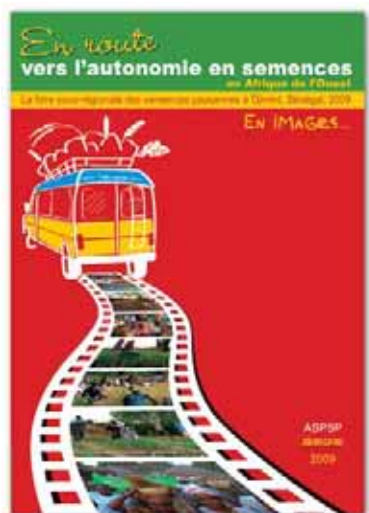
Ce jury citoyen est allé plus loin en demandant une réorientation fondamentale de la recherche publique et a souhaité que celle-ci soit capable de soutenir une agriculture à faible consommation en intrants, d'améliorer les semences locales et les races de terroir et de régénérer les systèmes d'alimentation et les marchés locaux.

C'est dans le prolongement de ces recommandations et en lien avec d'autres dynamiques semblables au niveau international, qu'est née l'idée d'organiser un autre ECID axé sur la gouvernance de la recherche. Cet ECID qui s'est déroulé à Selingué avec la tenue de deux jurys citoyens entre janvier et février 2010 était intitulé : "Démocratiser la Gouvernance des Systèmes Alimentaires : Les citoyens repensent la Recherche Agricole pour le Bien Public".

Texte tiré du site de l'ECID : <http://ecid-nyeleni.org/>



- Une année plus tard, lors d'une rencontre internationale d'échanges paysans sur les enjeux de la privatisation des semences qui s'est tenue à Bamako en février 2007, organisée avec la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP) et IIED, un atelier a eu lieu sur la sélection participative. La sélection participative est une méthode de recherche et de développement de variétés adaptées aux conditions locales qui recentre le travail de sélection et d'amélioration variétale sur le paysan et son environnement. Partout dans le monde, de nombreuses initiatives tirent des bilans positifs de ces associations entre paysans et chercheurs. La sélection menée avec une vraie reconnaissance des savoirs et savoir-faire des paysans et leur implication réelle apparaît clairement comme une voie d'avenir pour développer des variétés paysannes de qualité adaptées à des agricultures locales autonomes et diversifiées en Afrique sahélienne (voir la brochure multimedia : "Semences paysannes, fondement de la souveraineté alimentaire" BEDE, CNOP, IIED).



- En 2009, avec l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP), une tournée d'échanges de savoirs et de pratiques innovantes sur les semences paysannes a été organisée. Une délégation de plusieurs paysans d'Afrique, accompagnés par des paysans de France, a fait germer ainsi en Afrique de l'Ouest un premier noyau de praticiens conscients des enjeux des semences et partageant une vision commune. La délégation a ensuite participé à la foire sous-régionale des semences paysannes de Djimini (voir les films documentaires d'Anne Berson et le Journal de la Foire sous-régionale des semences paysannes, produits et édités par l'ASPSP et BEDE).

L'idée a été de poursuivre ces échanges au Mali pour questionner plus à fond les programmes de sélection participative sur les céréales, ceux que mène la recherche avec les paysans sur les variétés de maïs, de sorgho et de mil qui sont la base de la nourriture des familles. Avec l'aide de la CNOP et de la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA), une tournée a donc été organisée en novembre 2009. Lorsqu'elle se préparait, cette initiative a croisé une autre initiative, conduite par l'IIED et ses collaborateurs dans le prolongement des recommandations de l'ECID de 2006 : créer un espace d'interpellation sur les orientations de la recherche agricole. Aussi, en lien avec d'autres dynamiques semblables au niveau international, et soutenu par un large comité de pilotage (voir encadré), deux jurys citoyens se sont construits sur le site du forum sur la souveraineté alimentaire de Niélény à Sélingué sur le thème "Démocratiser la gouvernance des systèmes alimentaires : les citoyens repensent la recherche agricole pour le bien public." (<http://ecid-nyeleni.org>)

Pourquoi un jury citoyen sur ce thème au Mali ? Le choix de la souveraineté alimentaire

Outre l'existence de sa pratique des Espaces citoyens d'interpellation démocratique, la raison pour laquelle le Mali a été choisi comme terre d'accueil des jurys citoyens pour la région Afrique de l'Ouest, est notamment que son gouvernement a adopté le concept de souveraineté alimentaire dans sa Loi d'orientation agricole (août 2006).

La souveraineté alimentaire implique la capacité à produire pour soi-même et garantit la souveraineté sur les décisions politiques en matière d'alimentation. Elle exige plus d'autonomie dans les pratiques agricoles. Localement, cela se traduit par une utilisation moindre des intrants commerciaux qui rendent les paysans dépendants et par la valorisation des savoir-faire locaux et des semences paysannes. La souveraineté alimentaire rime aussi avec la consommation des produits locaux.

La notion de souveraineté alimentaire est bien plus forte que celle de sécurité alimentaire qui est la capacité d'accéder à l'alimentation, quelque soit sa nature et sa provenance. Ainsi un pays qui importe la nourriture pour son peuple peut être considéré en état de sécurité alimentaire, si les ménages parviennent à acquérir cette nourriture. Le pays n'est cependant pas souverain car il dépend de l'offre et il est donc exposé aux décisions extérieures pour s'alimenter.

• **Pour la première fois, des paysannes et paysans se constituent comme groupe de témoins experts.** Pour cette nouvelle expérience de démocratie délibérative, une innovation méthodologique a été apportée pour la préparation du jury sur la transformation des connaissances. Le comité de pilotage (voir ci-contre), en collaboration avec BEDE, a invité pour la première fois des agriculteurs et agricultrices à se constituer comme groupe de témoins experts afin de donner leur avis au jury citoyen, au même titre que des universitaires et des chercheurs. La tournée sur la sélection participative est devenue l'occasion d'une évaluation collective paysanne sur la recherche et la sélection des semences améliorées.

Le Comité de pilotage des ECID de 2010 sur la gouvernance de la recherche

- COMITÉ DE PORTAGE
1. Coordination Nationale des Organisations paysannes du Mali (CNOP)
 2. Centre Djoliba Sikasso
 3. Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement (IRPAD)
 4. Kene Conseils (KC)
 5. International Institute for Environment and Development (IIED)
 6. Union des Radios et Télévisions libres du Mali (URTEL)
 7. Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)- Sikasso
 8. Fédération Nationale des Femmes Rurales (FENAFER)
 9. Regroupement pour la Défense des Consommateurs du Mali (REDECOMA)
 10. Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD - Mali)
 11. Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaire (AMASSA - Afrique Verte)
 12. Commission Régionale des Utilisateurs de la Recherche (CRU) - Sikasso
 13. Secrétariat de Concertation des ONG Maliennes (SECO ONG/Mali)
 14. Mouvement Biologique Malien (MOBIOM)
 15. Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA)



Jury citoyen à Nyeléni

I. Contexte, objectifs et organisation de l'évaluation des paysans spécialistes des semences.

1. Les initiatives paysannes de conservation à la ferme

(Programmes de production de semences et programmes de recherche

Au Mali, il existe des programmes de production de semences améliorées dites paysannes. Les semences de base sont toujours détenues par la recherche et, chaque année, les paysans multiplicateurs achètent cette semence de base et la multiplient pour le système commercial. On retrouve également ce fonctionnement dans la constitution des systèmes de banques de semences qui s'approvisionnent en semences de variétés "améliorées", ce qui favorise leur diffusion en milieu paysan sans que les résultats soient toujours satisfaisants. La distinction entre variétés de la recherche et variétés locales traditionnelles n'est pas toujours très claire.

Il existe également plusieurs programmes de recherche de sélection et/ou d'évaluation variétale en lien avec les organisations paysannes : le programme Tag 96, sur les champs de diversité et les foires des semences, porté par l'Institut international de ressources génétiques (IPGRI), l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et l'Institut d'Economie Rurale (IER), le programme de l'Institut International de Recherche sur les Cultures pour les Tropiques Semi-Arides (l'ICRISAT) sur la sélection participative du Sorgho ; le programme du Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad) et de l'IER sur le sorgho ; les programmes de sélections des céréales de la station de Cinzana (IER).

Les variétés améliorées des stations de recherche ne sont pas toujours meilleures que les variétés locales dans les conditions réelles de l'agriculture paysanne. Le constat pour les céréales sèches comme le mil et le sorgho est évident pour les agriculteurs comme pour les chercheurs : les rendements des variétés paysannes sont souvent plus élevés, en particulier les mauvaises années. D'où l'intérêt de la diversité de variétés paysannes locales et le besoin que les chercheurs développent des méthodes plus participatives impliquant mieux les connaissances et les pratiques des paysannes et paysans.

(Nécessité d'une évaluation paysanne et mise en place de la tournée

Si les agriculteurs et certains chercheurs s'accordent sur la nécessité de construire maintenant des méthodes de sélection participative, l'application sur le terrain, au village, n'est pas toujours facile. D'où l'idée qu'une expertise paysanne sur les programmes déjà en cours pourrait aider à évaluer les points forts et contribuer à résoudre les difficultés. C'est l'objet de cette tournée qui a réuni une douzaine de paysannes et paysans venus du Mali, du Sénégal, du Bénin, du Togo et de France impliquant une nouvelle collaboration entre BEDE et la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) du Mali, à laquelle par la suite a été associée la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA).

Comme indiqué plus haut, le projet, au départ indépendant, s'est progressivement construit en tant que phase préparatoire dans le processus des jurys citoyens des ECID sur la gouvernance de la recherche. En effet, les échanges sur le terrain des paysans avec la recherche et leur analyse sur les programmes de sélection participative des variétés améliorées offrent la perspective d'une contribution originale pour les débats. Ces paysannes et paysans spécialisés dans la production de semence, venant de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest présentent toutes les qualités requises pour produire un travail de témoins experts, "personnes reconnues pour leur connaissance avérée de la question sur laquelle ils seront interpellés". Aussi, en lien avec le comité de pilotage des ECID, la tournée a donc été repensée pour figurer comme une étape pour l'élaboration d'un témoignage paysan aux ECID, renforçant son utilité et son impact potentiel.

2. Programme et organisation de la tournée

(Présentation des participants

Les treize paysannes et paysans spécialistes viennent de 5 pays : Mali, Sénégal, Bénin, Togo et France, recouvrant des milieux culturels (plus de 12 langues différentes de travail) et des productions très variés (céréales, fruitiers, élevage, maraîchage, transformation). Pour la plupart, ils sont impliqués dans la production de semences paysannes, le plus souvent en agriculture sans produits chimiques.



• **Sara Camara**, 47 ans, originaire de Koungheul Socé, région de Kaffrine au Sénégal. Agriculteur, père de 7 enfants, il coordonne l'Union des Comités Ecologiques de la vallée de Mininky (UCEM) qui est membre de l'ASPSP (Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes) ; il est spécialisé en développement organisationnel et diagnostic participatif.

Langues parlées : mandingue, wolof, français.



• **Francisca Diouf**, 40 ans, originaire de Maina Wandifa, région de Kolda en Casamance au Sénégal.

Animatrice et productrice de semences paysannes, mère de 4 enfants, elle est trésorière du groupement féminin Baragnini et membre de l'ASPSP. Elle accompagne les groupements féminins dans leurs blocs maraîchers (confection de planches, semis des pépinières, repiquage).

Langues parlées : sérère, mandingue, wolof, peul, français.



• **Jacques Nam-Tchougli Batiyenkenpi**, 40 ans, originaire de Cikassé, région des Savanes au Togo.

Agriculteur, père de 4 enfants, il est fondateur directeur du Centre de Développement pour l'Agriculture et l'Artisanat (CD2A) et coordinateur de l'Union des Groupements Agricoles pour le Maintien du Patrimoine Local (UGAMPL).

Langues parlées : moba, morée, français.



• **Omer Richard Agoligan**, 45 ans, originaire de Djougou, région de Atacora-Douga au Bénin.

Agriculteur, père de 2 enfants, il est responsable de l'information au sein du syndicat Synergie Paysanne. Il est président de l'Association des Jeunes Ruraux pour la Promotion Agricole et maître dresseur en culture attelée et spécialisé dans la culture du riz, du maïs et le maraîchage. Il est défenseur et producteur de semences paysannes locales.

Langues parlées : fon, nago (yorouba), dendi, yom, français.



• **Patrice Gaudin**, 51 ans, originaire de Périgueux, région d'Aquitaine en France.

Animateur en techniques agricoles, père de 7 enfants, il est coordinateur du programme "l'Aquitaine Cultive la Biodiversité", spécialisé dans la sélection du maïs et du tournesol.

Langues parlées : français, anglais, espagnol.



• **Dominique Leconte**, 37 ans, originaire de Périgueux, Région d'Aquitaine en France.

Agriculteur, Président de Bio d'Aquitaine et d'un GIE Agrobio, il est producteur de semences de maïs et tournesol en agriculture biologique.

Langues parlées : français.



• **Amadou Diarra**, 53 ans, originaire de Safo, région de Koulikoro au Mali.

Agriculteur, père de 7 enfants, il est président de la coopérative agrobiodiversité de Safo, membre de la CNOP (Coordination Nationale des Organisations Paysannes, Mali) et producteur de semences de variétés locales.

Langues parlées : bamanakan, français.



• **Souleymane Camara**, 57 ans, originaire de Kangaba, région de Koulikoro au Mali. Agropasteur, père de 3 enfants, président des producteurs de bananes du Mali et membre de la CNOP. Il est spécialisé dans la formation en production de bananes.
Langues parlées : bamanakan, français.



• **Korotoumou Sangaré**, 51 ans, originaire de Sikasso au Mali. Agricultrice, mère de 7 enfants, elle est secrétaire à l'Organisation de la Coopérative des Producteurs de Semences Améliorées (COPROSA), elle est productrice de maïs et pratique l'élevage de petits ruminants et bovins.
Langues parlées : bamanakan, français.



• **Alimata Traoré**, 36 ans, originaire de Sikasso au Mali. Agricultrice, mère d'une fille, elle est présidente de COFERSA et Secrétaire à l'information de l'Union des Femmes Rurales du Mali. Elle est spécialisée dans la culture de céréales, la transformation de fruits et légumes, et dans l'animation des groupements de femmes.
Langues parlées : bamanakan, français.



• **Bassira-Lidi Goïta**, 44 ans, originaire de Yorosso dans la région de Sikasso au Mali. Agricultrice, mère d'une fille et trésorière d'un groupement féminin de Yorosso, elle produit des semences de haricot, sorgho et arachide.
Langues parlées : bamanakan, minianka, français.



• **Ousmane Sinaré**, 57 ans, d'origine burkinabaise, est installé depuis 33 ans à Somankidi Coura dans la coopérative multifonctionnelle, membre de l'Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes, au Mali. Père de 6 enfants, il est responsable de la cellule technique de l'URCAK et vice-président de la cellule régionale des utilisateurs de la recherche. Il produit du maïs, des bananes et en maraîchage particulièrement des semences d'oignon violet de Galmi et de bananes. Il est formateur en GIPD (Gestion Intégrée des Prédateurs et Déprédateurs).
Langues parlées : bambara, moré, français.



• **Diakaridia Diarra**, est membre de la CNOP et producteur maraîcher en zone péri-urbaine à Kati situé à 15 kms de Bamako la capitale du Mali.
Langues parlées : bambara, français.

Pour faciliter le déroulement de la tournée, l'animation des dialogues, la prise de notes et la préparation des supports multimédia de l'argumentaire, la délégation paysanne a été accompagnée par deux personnes de BEDE.



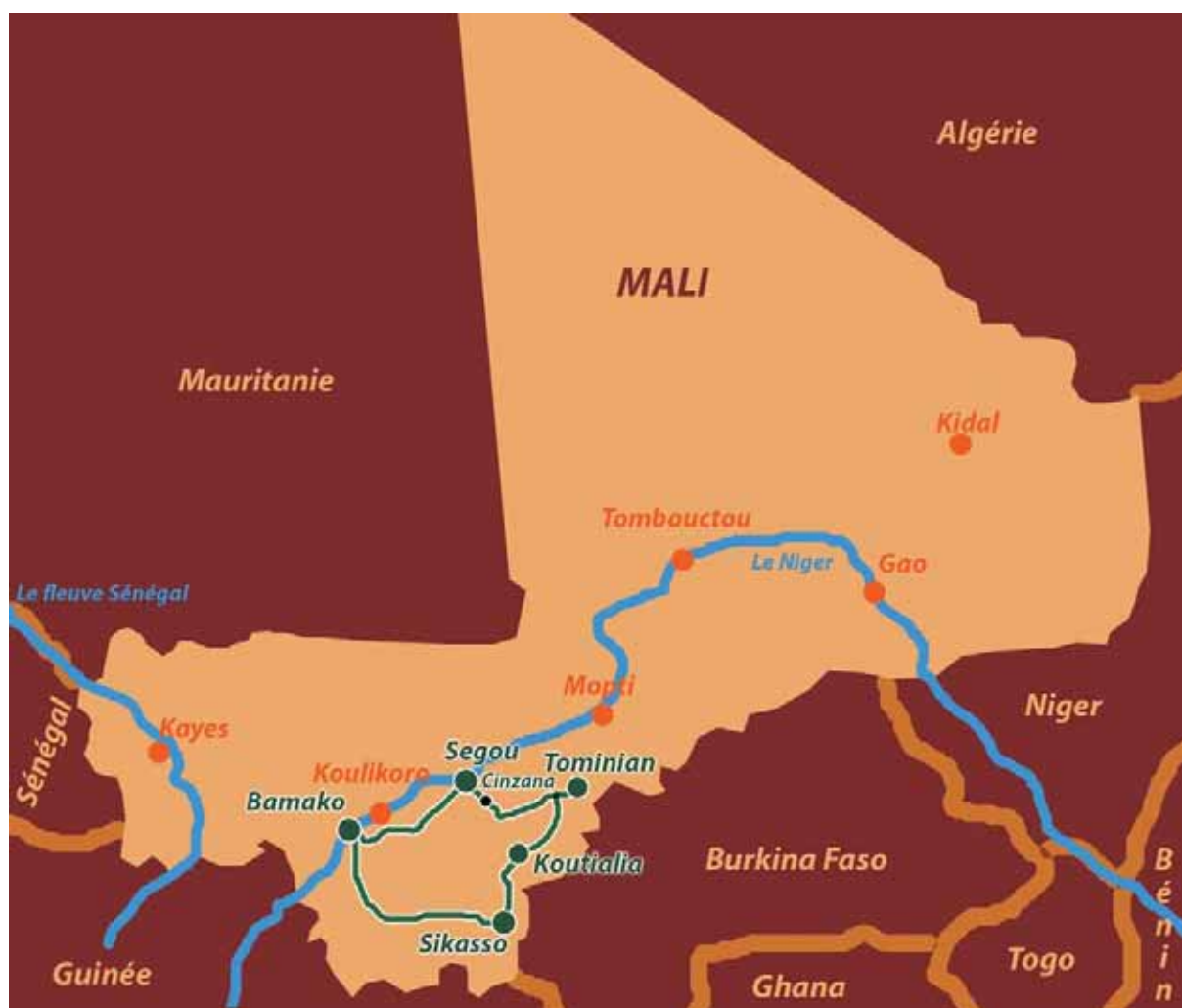
• **Robert Ali Brac de la Perrière**, 53 ans, originaire de Montpellier en France. Consultant en Gestion des ressources génétiques des plantes, père de 2 enfants, il coordonne les programmes de l'association BEDE (Biodiversité Echanges et Diffusion d'Expériences) et enseigne à Supagro Montpellier.
Langues de travail : français, anglais.



• **Anne Berson**, 27 ans, originaire de la Mayenne en France. Agro-environnementaliste, elle est chargée de mission de BEDE détachée au Sénégal et Mali où elle vit. Elle documente et met en lien les expériences sur la biodiversité cultivée en organisant des échanges d'expériences dans le cadre du programme Semences de Connaissances. Elle a un projet d'installation agricole.
Langues de travail : français, anglais. Notions de bambara et de wolof.

(voir annexe 1 : Coordonnées des participants)

[Etapes



Source : Anne Berson

A travers des visites de terrain dans plusieurs zones (centre de recherche de l'ICRISAT aux portes du Mandé, villages dans le cercle de Sikasso, villages dans le cercle de Tominian et station de recherche nationale de l'IER à Cinzana), le groupe a pu découvrir les programmes de sélection participative existants au Mali, et discuter avec les paysannes, paysans et chercheurs impliqués. Des analyses croisées des méthodes testées dans plusieurs pays ont servi à dessiner des propositions pour améliorer les collaborations entre paysans et chercheurs.

[Contenu (voir le programme détaillé en annexe 2)

Pendant la tournée, des moments spécifiques d'information et de discussions ont été consacrés aux nouveaux cadres législatifs sous-régionaux et internationaux liés aux semences (en particulier lors de la Journée d'information sur les réglementations sur les semences à Ségou). En effet, le paysage législatif semencier est en mutation (loi sous-régionale sur les semences et catalogue, cadre de biosécurité vis-à-vis des risques des cultures OGM, privatisation par les droits de propriété intellectuelle sur les semences, droits des paysans défendus par le Traité international sur les ressources génétiques). Les organisations paysannes veulent être mieux informées sur le contenu des lois pour participer au processus de décision et défendre leurs droits de produire, de ressemer et d'échanger leurs semences qui sont aujourd'hui menacés par une application des législations faites pour les semences industrielles.

Le groupe de paysans a pu échanger des expériences, des connaissances mais aussi des variétés locales à l'image de ce qui s'est produit lors de la caravane et de la foire des semences paysannes de Djimini qui s'est déroulée en mars 2009, sous les auspices de l'Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP).

À la fin de la tournée, le groupe s'est retrouvé pour préparer leur position collective de témoins spécialistes paysans pour le jury citoyen de l'Espace d'interpellation Démocratique sur la gouvernance de la recherche agricole sur le thème de la transformation des connaissances (janvier 2010, Nyéléni, Mali).

Rappel des objectifs de la tournée

- Information sur les programmes mis en œuvre sur les céréales au Mali
- Analyse croisée des méthodes dans plusieurs pays
- Compréhension des enjeux réglementaires
- Mise en réseau de paysannes et paysans sur la biodiversité cultivée
- Construction d'une expertise paysanne pour témoigner dans l'ECID sur la transformation des connaissances.

Activités et résultats attendus

- Visites de terrain pour dialoguer avec des organisations paysannes et les cultivateurs impliqués dans des programmes de sélection participative avec la recherche.
 - » Dialogue entre paysans, compréhension des méthodes et des résultats obtenus
- Visites de terrain pour dialoguer avec des chercheurs qui développent des méthodes de sélection participative
 - » Dialogue paysans-chercheurs, compréhension des méthodes et des résultats obtenus
- Echange d'expériences entre les membres de la délégation
 - » Expériences échangées; semences échangées; liens tissés entre les réseaux régionaux
- Atelier sur les réglementations semences
 - » Compréhension des questions réglementaires sur les semences, réflexion sur un système d'information pour les paysans.
- Réalisation d'analyses de la part de la délégation paysanne
 - » Production d'une analyse par la délégation et mise au point d'une méthodologie pour la construction de l'argumentaire à présenter lors de l'ECID.



Visite du champ de Diarra à Kati

II. Déroulement des visites et évaluation collective

(voir Annexe 3 : Liste de contacts des structures visitées)

1. Constats et analyses suite aux dialogues avec les chercheurs dans les stations

(A l'Institut International de Recherche sur les Cultures pour les Tropiques Semi-Arides (ICRISAT) , station de Bamako - Accueil : Eva Weltzein, Kristen Vom Brocke et Chiaka Diallo

• Une nouvelle manière de faire la sélection



Parcelle à l'ICRISAT

Depuis plus de 20 ans, la recherche produit de nouvelles variétés de céréales (sorgho, mil) et d'arachide à partir de sélections faites à la station, mais très peu de variétés ont été adoptées par les paysans. C'est ce constat d'échec qui a conduit les chercheurs à changer de méthode en développant un programme de sélection auquel le paysan participe.

Depuis 2005, il existe ainsi un programme de croisement variétal en champ paysan. Plusieurs variétés en mélange choisies par la recherche sont cultivées ensemble dans le même champ. Ce mélange constitue une population à base large. A la récolte les paysans font eux-mêmes le choix des épis qu'ils souhaitent pour la semence. Une partie est gardée par le paysan pour sa semence de l'année suivante, et le reste retourne à la station de l'ICRISAT pour faire des tests de rendement et d'homogénéisation et de

nouveaux croisements pour répondre aux critères et aux demandes des producteurs (diminution de la taille de la tige, augmentation des rendements, etc.).

» Pour le groupe, l'identité de ces variétés que la recherche mélange et qu'on homogénéise reste problématique. Elles n'ont pas de nom, et l'origine est brouillée.

• Expérimentations pour la résistance au striga

Des essais sont faits aussi pour tester les conditions de résistance au striga, herbe parasite envahissante des cultures. Le travail se fait sur le choix des variétés, ou encore sur les modes de conduite en culture associées avec l'arachide par exemple. Les cultures sont conduites avec des amendements en engrais complexe et en engrais simple (phosphore). La fumure est peu ou pas utilisée.

» Pour le groupe, le mode de conduite des expérimentations pose problème car cette adventice disparaît quasi systématiquement lorsque le sol est fertile et bien amendé en fumure organique. De plus ce mode est incompatible avec leurs possibilités d'accès aux intrants chimiques qui coûtent trop cher.



Champ infesté de striga

• L'accès à la banque de gènes

La station a collecté un grand nombre d'échantillons de variétés du Mali et de toute la sous-région. Elle présente en champs une belle collection de mils et sorghos. Chaque variété est identifiée avec une plaque où est inscrit parfois un nom, parfois un numéro. A cette vitrine de la diversité en champ, correspond une banque de gènes qui conserve des échantillons dans une chambre froide. La banque de gènes mondiale du sorgho et du mil se trouve dans le centre de l'ICRISAT en Inde.

» *Le groupe a demandé comment le paysan peut avoir accès à cette diversité. Il a été répondu que le centre de recherche ne donne des échantillons qu'aux paysans organisés déjà identifiés avec qui la recherche collabore. Le programme offre aussi des formations à ces paysans.*

• Le travail d'épuration dans l'amélioration des variétés

La station fournit la variété source améliorée à la station IER de Cinzana, où il y a une cellule semence qui multiplie et vend la semence pré-base (2 à 3 générations de multiplications) et base (4ème génération). Ces multiplications se font dans des parcelles éloignées d'au moins 400 m de toutes cultures de la même espèce pour les sorghos et les mils. Un travail d'épuration assure une homogénéité à 100%. La pureté des semences va permettre leur certification officielle par un service agréé.

» *Le groupe se pose la question de ce qui fait l'originalité de la variété du sélectionneur. En quoi les critères de sélection du chercheur sont-ils meilleurs que ceux des paysans? Pourquoi autant d'efforts pour purifier dans les conditions de la station de recherche une variété que le paysan devra forcément adapter à ses conditions locales de culture ?*

• Les nouvelles techniques de la sélection en station

Un des programmes de sélection concerne l'obtention d'un hybride de sorgho plus productif avec des engrais. Les lignées parentales sont obtenues en ensachant les panicules pour obliger l'autofécondation. Il est question aussi d'un gène de stérilité mâle qu'on introduit dans des variétés pour faciliter les croisements entre les lignées parentales. Les gènes de stérilité mâles sont nécessaires à la production commerciale d'hybrides. Pour le suivi des croisements, et ainsi savoir si le gène de stérilité mâle se retrouve bien dans la plante qu'on utilise alors comme lignée femelle pour faire le croisement hybride, les chercheurs utilisent des marqueurs moléculaires. Comme les variétés de sorgho sont étroitement adaptées à leur terroir, la recherche veut faire une diversité d'hybrides, chacun adapté à un terroir spécifique. Les lignées parentes seront mises en culture en coopérative plutôt que vouées au secteur privé qui risque de ne pas y trouver d'intérêt commercial. La proposition d'un producteur impliqué dans la collaboration avec l'ICRISAT est que la lignée femelle soit cultivée par les femmes, et la lignée mâle par les hommes. La chercheuse a précisé que la mise au point de ces hybrides est faite avec des parents déjà productifs. Une étude est menée pour évaluer la baisse de rendement dans la génération F2 et ainsi évaluer l'impact sur la production si les agriculteurs ressemaient les semences issues des hybrides.



Parcelle de sélection à l'ICRISAT

» *Le groupe s'interroge sur l'orientation de cette recherche. Les variétés hybrides ne peuvent pas être reconduites année après année dans le champ du paysan. S'il resseme la récolte obtenue, il risque d'obtenir un champ très hétérogène, ce qui ne sera pas intéressant en termes de production. En plus, elles exigent des intrants, en particulier des engrais chimiques. Ce qui va à l'encontre de l'autonomie semencière souhaitée par les agriculteurs. Les gènes stériles, que la recherche diffuse dans les variétés pour faciliter le croisement ne risquent-ils pas de se retrouver dans les variétés locales et les stériliser ?*

L'utilisation de marqueurs moléculaires pour identifier les variétés rappelle d'autres outils de biotechnologies modernes qui ont conduit aux OGM, ce que les paysans refusent complètement. En quoi ces techniques, qui ne pourront jamais être maîtrisées par les paysans, vont-elles leur servir alors qu'elles vont contribuer à les rendre encore moins autonomes ?

• L'évolution de la sélection participative

Les programmes de sélection participative ont évolué avec le temps. Au début, la participation des paysans était limitée à l'évaluation des meilleures panicules ; maintenant presque tous les travaux se font en concertation. Pour répondre aux appels d'offre pour le financement d'un nouveau projet, la proposition est rédigée en concertation. La station multiplie les espaces de rencontre avec les paysans et organise des journées portes ouvertes lors desquelles plusieurs centaines de paysans viennent voir les collections et les essais. Par ailleurs, l'ICRISAT ne dépose aucune demande de droit de propriété intellectuelle sur les variétés qu'elle sélectionne et les chercheurs publient systématiquement leurs résultats pour les mettre dans le domaine public.

» En conclusion : Le groupe est satisfait de cette évolution de la recherche, qui ouvre ses portes et multiplie les espaces de concertation. Il constate que depuis dix ans les choses ont évolué dans le bon sens avec une meilleure participation des paysans. Comme ils n'ont rencontré que des chercheurs, les paysans du groupe attendent de parler maintenant avec leurs pairs -les paysans des villages concernés par ces programmes- pour récolter aussi leurs avis. Ils sont inquiets du financement par projet qui semble être une menace pour la continuité du travail en concertation. Le groupe regrette aussi le manque de vision des programmes concernant l'autonomie semencière des paysans car les hybrides et les intrants chimiques augmentent la dépendance et ne favorisent pas la souveraineté alimentaire. Le groupe suggère à l'ICRISAT un travail d'agronomie conséquent dans les parcelles expérimentales pour rapprocher les essais des conditions de cultures paysannes optimales en agroécologie.



Parcelle de sélection à l'ICRISAT

A l'Institut d'Economie Rurale (IER), station de Cinzana : programmes mil, niébé et sorgho - Nous avons été accueillis par Samba Traoré (chef de station), Babayonga Coulibaly (recherche système), Moussa Sanogo (amélioration variétale du mil), Mme Kouyaté (agronomie) et M. Diallo (amélioration du niébé)

• **Les orientations du programme de sélection**

Les programmes de sélection de la recherche souhaitent répondre aux besoins des paysans. Face aux contraintes que représentent les maladies, les insectes, le striga, et les aléas climatiques, les chercheurs ont estimé qu'il était nécessaire de sélectionner de nouvelles variétés de sorgho et de mil pour pouvoir y répondre. Les chercheurs se servent toujours au départ des variétés traditionnelles qu'on appelle les écotypes locaux ("notre trésor") pour les sélections. L'expérience a montré que les introductions de variétés d'autres pays (Inde, Etats-Unis) n'étaient pas satisfaisantes. Les variétés traditionnelles offrent une large gamme de caractéristiques (cycles allant de 70 à 150 jours) mais avec des aspects que le chercheur veut corriger (comme la variabilité de la longueur de l'épi, ou de petits rendements inférieurs à une tonne par hectare). En faisant un travail d'épuration de génération en génération, pendant 5 ans et en supprimant les plantes peu productives, la recherche obtient à partir d'une variété traditionnelle, une variété homogénéisée qu'on dit alors "améliorée". Ainsi la station a amélioré le Toronion, mil de la falaise du pays Dogon, qui a un épi très compact et dont les semences de base sont maintenant vendues pour être multipliées et certifiées dans le système semencier.



Récolte de niébé à la station de Cinzana

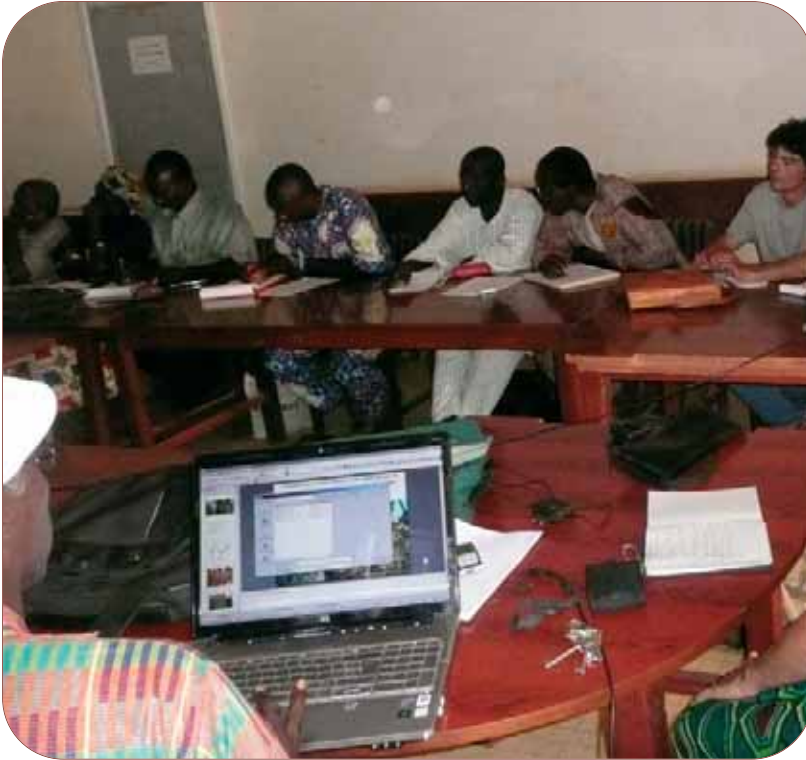
Les programmes de sélection de variétés à haut rendement de l'IER bénéficient cette année du soutien de l'AGRA (Alliance pour une Nouvelle Révolution Verte en Afrique) financé entre autre par la Fondation Bill et Melinda Gates. Le programme présente deux aspects, d'une part la recherche d'hybrides top-cross de taille courte et tolérants au mildiou, obtenus à partir de lignées mâles stériles (LC1CMA4 venant du Nigeria). D'autre part, les tests multi-locaux de 15 populations améliorées en comparaison avec les parents. Les mêmes essais sont réalisés à Cinzana, Koporo, Ntorla et Kita. On peut ainsi voir les variétés qui s'adaptent à un large spectre, et celles qui sont plus productives dans une localité par rapport à une autre.

Il y a deux à cinq ans, des essais ont été réalisés en milieu paysan (projet FFEM). Ils ont permis la comparaison de 10 variétés "améliorées" de la recherche avec 10 variétés locales, et ont été suivis de foires des semences qui ont servi à des échanges ainsi qu'à l'identification et à la collecte de nouvelles variétés locales "souches" par la recherche.

A Djoula (vers Ténégou), une zone marginale, le programme a initié une création variétale en milieu paysan. Pendant 3 ans, dix paysans ont sélectionné les meilleures panicules dans un mélange de variétés apporté par la recherche. En comparaison avec les parents et les variétés de la recherche les sélections des paysans sont les meilleures ; elle répondent mieux aux conditions et aux critères des paysans. Cependant elles ne seraient pas assez productives si l'on prend en compte le seul critère de rendement.

Les chercheurs disent qu'il faut tout faire pour augmenter le rendement et sont prêts à tout essayer, les hybrides et même les OGM. Ils pensent que le renouvellement des semences chaque année par achat n'est pas une problématique nouvelle. "Les paysans payent déjà les semences de maïs et de riz certifiées, pourquoi pas celles de mil et de sorgho" ?

» Le groupe observe la motivation des chercheurs pour essayer d'augmenter le rendement des variétés traditionnelles. Il constate que la base de toutes les recherches en sélection sont les variétés des paysans, mais que les conditions de culture des essais dans les stations sont différentes de celles de leurs fermes.



Discussions à la station de Cinzana

Dans les expérimentations de la station, la faible utilisation du fumier et l'utilisation systématique des intrants ou de l'irrigation en contre-saison vont favoriser des sélections qui ne seront pas forcément meilleures dans les conditions villageoises.

Sur la question de la participation réelle des paysans aux différentes étapes de la recherche, le groupe est très réservé. Pour beaucoup, la participation se résume souvent au choix des variétés en bout de course et à l'évaluation des variétés en milieu paysan. Il pense que la participation exige que les protocoles de recherche complets soient discutés et écrits avec les paysans dans la langue locale. Le groupe reconnaît que des efforts ont été faits et que des programmes comme celui de Djoura montrent bien le savoir-faire des paysans en matière de sélection lorsque leur participation est réelle. Cependant, il constate que les orientations vers le type de variétés à haut rendement et les hybrides sont

plutôt dictées par les bailleurs et ont une vocation commerciale par la création de coopératives de production et de vente de semences plutôt que d'autonomisation. Le groupe trouve que l'argument de la quantité à tout prix, objectif premier des chercheurs, ne répond pas à la véritable demande des paysans pour qui la qualité de ce qu'ils mangent et la manière de produire sont tout aussi importantes. Les paysans préfèrent la souveraineté alimentaire, impliquant une autonomie, à la sécurité alimentaire où ils restent dépendants des firmes. Le groupe ne souhaite pas que la recherche publique s'engage dans de tels programmes et il estime que les paysans l'ont fait savoir clairement à la recherche avec l'ECID de Sikasso sur les OGM et le devenir de l'agriculture au Mali en 2006.

• L'expérimentation agronomique

Considérant que l'amélioration variétale ne suffit pas à elle seule pour augmenter les productions, le responsable du programme mil met également en place de nombreux dispositifs agronomiques en station pour trouver les meilleures combinaisons culturales pour mettre en culture des variétés plus performantes. Il prend en compte le manque de terre et la difficulté accrue des agriculteurs pour faire une jachère. De nombreuses expérimentations agronomiques sont donc mises en place pour intensifier la production, cherchant les rotations et les associations culturales les plus judicieuses (associations, mil/sésame, mil/niébé, etc.). Pour ces expérimentations, les stations utilisent des engrais et autres intrants chimiques. Conscient de ce problème, le chef de programme conseille l'utilisation de phosphate naturel de Tilemsit, l'absence ou le faible taux de phosphate étant le premier facteur limitant dans les sols de la zone, alors que le Mali en abrite une grande réserve naturelle. Une conduite d'irrigation depuis le fleuve assure une alimentation en eau abondante ce qui permet d'irriguer en contre-saison. D'après les chercheurs, dans des conditions de confort en intrants (phosphore, engrais complexe, forte fumure) et en augmentant la densité des plantations, on peut doubler le rendement du mil (de 2, 5 tonne/ha à 4,5 tonnes/ha) mais il est difficile de reproduire les "bonnes" conditions des stations au niveau des villages où il est rare que les essais chez le paysan se fassent sans dégâts (en particulier à cause de la divagation des animaux).

» Le groupe reconnaît le travail important d'expérimentation agronomique de la station et la grande diversité de ressources dont elle dispose. Elle offre un réservoir de nombreuses plantes et de techniques qui intéressent les paysans. La question tourne toujours autour des conditions culturales éloignées de celles dont peuvent disposer les agriculteurs. Le groupe pense que si la station se reconvertisait en agroécologie les échanges avec les paysans sur les techniques et les variétés seraient bien meilleurs.

• Organisation de la diffusion des variétés améliorées

Le constat que les variétés améliorées de la recherche ne se diffusaient pas dans les champs des paysans a conduit l'IER à créer une équipe de recherche sur les systèmes agricoles. Celle-ci a mis en place des antennes de la recherche dans certains villages avoisinant la station (20-30 kms) pour conduire des diagnostics et expérimenter les technologies dans les champs des paysans sous la responsabilité d'un paysan qui facilite l'adaptation des nouvelles variétés dans les exploitations agricoles. Un conseil local de village est créé (représenté par le chef d'antenne, le chef du village et le chef du sous-secteur de la commune) pour piloter les activités et la constitution d'un stock local de nouvelles semences.

Pour les travaux de sélection, d'évaluation et de tests en milieu paysan, les chercheurs ne considèrent pas qu'ils doivent indemniser les paysans. Selon eux le paysan est toujours gagnant comme utilisateur final de la variété améliorée ou de la technologie.

La recherche est en lien aussi avec une association locale de producteurs de semences améliorées et à l'initiative de la création d'une boutique de semences et d'intrants au village de Cinzana. Depuis sa création il y a une vingtaine d'années, la station de recherche a été soutenue financièrement par la Fondation Syngenta mais, suite à une évaluation en 2004, la Fondation a décidé d'arrêter son appui en 2010 à la station de recherche. Par contre elle soutient maintenant les antennes de recherches et les boutiques de semences dans les villages. Les chercheurs sont catégoriques lorsqu'ils disent que les activités de recherche ne sont pas imposées par la firme Syngenta (multinationale qui contrôle une part importante du marché mondial des semences et des produits agrochimiques) et ils assurent qu'il n'y a pas de lien d'intérêt entre la firme Syngenta et la Fondation Syngenta.

» Le groupe observe une véritable volonté des chercheurs d'exporter les résultats de leur recherche dans les villages. Il a visité la boutique de semences du village de Cinzana et discuté avec le permanent et avec le président de l'association. Il n'a pas trouvé de semences à cette époque de l'année (d'après le gestionnaire, celle qui est bien vendue c'est la variété Toronion), mais la boutique propose des produits chimiques Apron star de Syngenta et des engrais subventionnés par la Fondation Syngenta. Le groupe a aussi découvert à la vente un produit extrêmement toxique (et interdit en Europe) au Phospho calcium pour traiter les haricots contre les insectes. Plusieurs paysans du groupe ont témoigné d'accidents mortels dans leur entourage, dus à l'utilisation de ce produit. Contrairement aux chercheurs, le groupe constate une relation très étroite entre la Fondation Syngenta, Syngenta et les orientations de la recherche. Ce qui est mis en place apparaît non pas comme une recherche participative mais comme une vulgarisation permettant l'extension d'un système semencier de variétés "améliorées-certifiées" à travers des subventions pour les engrais et les semences. Le groupe pense que si ce système est généralisé, il provoquera à terme l'abandon irréversible des variétés paysannes, ce qui mettra les paysans sous dépendance permanente aux variétés améliorées de la recherche et aux intrants des firmes de l'agrochimie.

• Conservation en banques de gènes

La station dispose d'une banque de semences de base et pré-base des variétés améliorées par la recherche, et d'une banque de gènes pour conserver les talons (échantillons) des différentes variétés collectées ou améliorées. Les conditions de stockage ne sont pas optimum à cause de fréquentes ruptures de courant car la station n'a visiblement pas les moyens de faire fonctionner le groupe électrogène 24h/24. Dans ces conditions, le pouvoir germinatif des semences stockées chute rapidement. Par contre, comme la conservation de la collection au niveau de la banque de gènes de l'ICRISAT permet un stockage à plus long terme, les chercheurs de l'IER y gardent une partie de leurs collections. Les variétés doivent être régénérées tous les deux ans, ce qui est fait par le service chargé de la conservation des ressources génétiques qui replante 100 graines par variété. Cette année l'appui financier d'AGRA doit permettre de réaliser cette opération.

» Le groupe constate que la conservation ex situ est faiblement efficace. D'une part, les bonnes conditions de stockage au froid des semences ne peuvent pas être maintenues avec le dispositif actuel et d'autre part, la régénération de la variété à partir d'un petit nombre de graines (100) risque de conduire à des dérives importantes. Sur les maïs, les paysans conservateurs de France utilisent un mélange de 600 épis pour conserver la variété population. La dépendance de la recherche nationale pour la conservation des ressources génétiques vis-à-vis des chambres froides des centres internationaux est aussi constatée. Un dispositif de conservation in situ soutenu par un réseau de paysans apparaîtrait plus efficace. Les paysans demandent aux chercheurs de leur faire confiance et de leur permettre de conserver la biodiversité dans leurs fermes plutôt que de privilégier la conservation ex-situ.

• Le devenir de la station

L'évolution future de la recherche se manifeste de plusieurs manières. D'une part, le retrait du bailleur principal (la Fondation Syngenta) à partir de 2010 oblige la station à augmenter considérablement son autofinancement ; la recherche dépend déjà à 70% de l'extérieur. Sur les 277 ha dont elle dispose, elle compte mettre 100 ha en culture de production commerciale et elle mettra l'accent sur la rentabilité économique des parcelles. D'autre part, une faculté d'agronomie soutenue par l'USAID doit s'ouvrir à Ségou et la station prendra en charge la formation des producteurs et des cadres. La station de Cinzana pourra servir à la demande et par contrats aux expérimentations des partenaires de l'Université.

Par ailleurs, les sélectionneurs de la station vont jouer un rôle de pionniers dans les demandes de propriété intellectuelle pour les variétés améliorées maliennes. Des instructions ont été données par la direction pour que les chercheurs de l'IER inscrivent des demandes d'obtention végétale à l'OAPI (l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle). Les premières demandes viennent d'avoir lieu ce mois-ci pour deux variétés de niébé et six variétés de mil dont des variétés traditionnelles améliorées comme la variété Toronion et des variétés synthétiques. Les chercheurs ont des réserves sur cette appropriation des variétés. Ils reconnaissent que les sélections sont basées sur les variétés développées par les paysans. Ils auraient souhaité qu'il y ait une concertation interne à l'IER, et ce n'est que récemment qu'un comité d'éthique a été mis en place.

Enfin les chercheurs sont en train de rédiger un nouveau plan stratégique sur dix ans qui devra débiter en 2010. Ce plan conditionnera les évolutions futures des stations de recherche.

» Le groupe observe une privatisation de la recherche publique et l'obligation de la station de se réorganiser pour répondre aux demandes du secteur privé. Pour des raisons économiques, la station pourrait-être contrainte à accepter dans le futur des tests qui seront en contradiction avec les principes de souveraineté alimentaire. Aussi le groupe s'étonne-t-il de l'engagement précipité des chercheurs de l'IER dans des demandes de propriété intellectuelle sur les variétés cultivées. Comme les chercheurs, il pense qu'une concertation interne à la recherche est nécessaire, mais il veut aller plus loin et demande que les droits des agriculteurs soient reconnus et respectés sur les variétés améliorées qui utilisent comme base les ressources des variétés traditionnelles. Les caractéristiques de ces variétés n'ont pas été inventées par les chercheurs et leur qualité en termes d'adaptation est le fruit de générations de pratiques et de connaissances paysannes. Aucun droit de propriété privée ne peut être déposé sur ces variétés qui sont le patrimoine collectif des communautés qui les ont conservées. Les variétés traditionnelles, les écotypes locaux, sont considérés par la recherche comme "leur trésor", parce que ce sont les ressources génétiques des sélections futures. Un traité international sur les ressources génétiques, le TIRPAA, que le Mali a ratifié demande que les droits des agriculteurs soient reconnus et exige leur participation dans les discussions concernant le partage des bénéfices liés à leur utilisation. Le groupe considère que, si le nouveau plan stratégique de la recherche pour les 10 ans à venir s'élabore sans la participation effective à tous les stades des agriculteurs, il y aura peu de chance d'espérer par la suite une collaboration sincère entre chercheurs et paysans au Mali.



Parcelle de sélection du mil à la station de Cinzana

2. Dialogues avec les organisations paysannes et les paysans sur les essais en champs

Organisation des visites des essais en champs

Les organisations paysannes partenaires impliquées dans des projets de sélection participative avec la recherche ont été contactées pour organiser la visite du groupe sur les champs d'essais. Le groupe a ainsi été accueilli par l'Association des Motorisés de Sikasso dans le village de Siramana en pays Sénoufo pendant deux jours, et par l'Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian (UACT) en pays Bo dans les villages de Kagnan et Dami. Le groupe a pu séjourner sur place dans les meilleures conditions, les salles d'école étant réquisitionnées comme lieux de réunion et parfois d'hébergement.

La restauration à base de produit locaux, assurée par les femmes du village, a été très appréciée (céréales produites localement : riz, sorgho, fonio, maïs)

Le groupe a travaillé de la manière suivante : les paysans participant au programme participatif étaient invités à se joindre aux débats ; après les présentations d'usage, les villageois informaient sur les essais en cours avant une visite sur le terrain. Par la suite des échanges avaient lieu en salle sur les essais et la forme de participation. Puis un temps était consacré à la présentation des activités de deux ou trois membres du groupe pour permettre l'échange d'expériences, en particulier sur l'autonomie semencière et l'agriculture sans produits chimiques valorisant la diversité locale. A la fin du séjour, une séance de restitution /bilan était organisée avec les responsables de l'organisation paysanne.

Au village, le groupe a pu interagir avec des femmes et des hommes de toutes les classes d'âge, dans des situations variées, et une grande quantité d'informations a pu ainsi être récoltée. Les présentations étaient cependant plus décousues que dans les stations de recherche et la compréhension parfois limitée par une traduction approximative, ce qui a rendu plus difficile le compte rendu. La synthèse présentée souhaite rendre pour chacun des lieux la cohérence de ce que le groupe a compris au cours de ce bref séjour et les commentaires qu'il a émis.

• Village de Siramana dans le cercle Kléla, région de Sikasso

Les discussions ont eu lieu en français, avec des traductions en bambana kan et parfois en sénoufo avec les femmes. A cause de la pluie, les visites des champs ont eu lieu dans un seul village, celui de Siramana. Les hôtes ont présenté leurs variétés locales de sorgho et les variétés multipliées dans le programme semences (notamment le maïs). Les discussions dans les champs ont permis d'explicitier certains points du programme "Agrobiodiversité du sorgho" mais le groupe n'a pas pu voir d'essais en place. En effet, cette année ils sont en nombre réduit puisque le programme n'est pas financé et les seuls en place étaient trop éloignés de Siramana. Ceci n'a pourtant pas empêché la discussion sur la phase 1 du programme et sur les méthodologies adoptées. La visite des greniers traditionnels (greniers des hommes et des femmes et greniers par espèce), de la banque de gènes et du magasin de la coopérative a également été possible.

L'Association des Motorisés de Sikasso est présidée par Idrissa Sangaré, qui cultive 75 ha avec un tracteur. L'Union des Coopératives des Motorisés de Sikasso a été créée suite au désengagement en 1991 de la CMDT (Compagnie Malienne du Développement du Textile) qui fournissait tous les intrants de la culture du coton. Elle regroupe 155 membres et possède un magasin à Sikasso qui est maintenant loué à un commerçant.



Champ d'une variété locale de sorgho Seguetana

Au début des années 2000, l'association s'est engagée dans un programme avec la recherche à partir du constat, réalisé avec un chargé de mission de la coopération française Valentin Beauval, que suite à la baisse de la production de maïs et de coton, le sorgho pouvait devenir une culture d'avenir. Le programme s'est donc construit avec l'IER et le CIRAD avec un financement du FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial) qui appuie les projets sur la conservation de la biodiversité.

Le programme conditionne la participation des agriculteurs à certains critères : être bien outillé (en main-d'œuvre, espace, outils), disposer de parcelles facilement accessibles, et être capable d'accepter les directives d'un conseiller. Le programme a choisi trois zones pour répéter les essais (Sikasso, San et Koutiala). Il a été demandé à l'organisation paysanne de travailler avec une ONG pour assurer la médiation avec la recherche. Pour les motorisés de Sikasso le choix s'est porté sur l'ONG Groupe de Recherche d'Actions et d'Assistance pour le Développement Communautaire (GRAADECOM).

Les parcelles ont été piquetées avec le conseiller et 45 variétés (10 locales et 35 de différents pays d'Afrique de l'Ouest) ont été semées. C'est le champ de la diversité.

Par ailleurs, le programme a mis en comparaison des variétés issues de croisements faits par la recherche et des variétés locales sur les parcelles de 0,5 ha chez dix paysans. Le collectif de producteurs évalue les variétés à la récolte. Les sélections sont reprises par la recherche pour faire des croisements en station en contre saison (conditions irriguées en saison sèche). Les castrations et croisements au niveau de la station sont suivis par deux paysans. L'objectif est de parvenir à sélectionner en jour court pour gagner en précocité. On peut faire deux générations en saison sèche. Pour les frais d'entretien, les paysans reçoivent 100.000 FCFA pour 0,5 ha, ils peuvent aussi faire ce qu'ils veulent du reste de la récolte.

Au final, les évaluations de la recherche et celles des paysans sont différentes sur la qualité des variétés. Au bout de quatre ans (2004-2007), le programme est terminé mais la sélection des 4 variétés (deux sélectionnés par les chercheurs, deux par les paysans) ne montre pas de supériorité par rapport aux meilleures variétés locales (nommée Sambou et autrefois apportée par un peul en provenance de Ségou). Si on met de l'engrais, le rendement est toutefois supérieur, la variété sélectionnée est très tardive et possède de gros grains, ce qui est apprécié.

Ce projet a permis, dans une zone cotonnière à forte culture de maïs (le maïs bénéficiant de l'engrais subventionné par l'industrie textile pour le coton) de revaloriser la culture du sorgho, moins exigeante, et de restaurer les anciennes variétés. Des paysans ont bénéficié de formations sur les types de sols et sur le croisement et la multiplication des semences améliorées. Ils demandent de renouveler le projet pour permettre de sélectionner des variétés plus performantes.

A Siramana, une coopérative de semences de variétés locales a été montée. Les semences sont distribuées aux adhérents (5 kg pour un hectare) qui doivent rembourser quatre fois la quantité distribuée. Pour l'instant la coopérative ne dispose pas de fiche technique pour les variétés locales et la conservation au magasin ne se fait pas dans les meilleures conditions.

Les femmes ne sont pas très impliquées dans les programmes de sélection participative. Elles sont rarement alphabétisées et ne connaissent pas ce qui se passe car elles reçoivent rarement les informations. Ce n'est que cette année que deux femmes ont été associées.

Les femmes n'étaient pas du tout représentées le premier jour d'échange avec le Groupe qui a insisté pour qu'elles participent aux échanges. Le lendemain, ce sont principalement les femmes

suffisamment âgées pour ne pas être occupées aux champs ou aux tâches ménagères qui sont venues. Elles ont déclaré préférer semer les variétés locales qui n'ont pas besoin d'engrais et apprécier la variété locale de sorgho tolérante au Striga nommée "Seguetanan" (qui veut dire ne craint pas le striga) qui était en voie de disparition. Elles trouvent que le sorgho est bon pour une femme qui allaite car cela lui « donne du lait » mais elles estiment aussi qu'avec une petite parcelle on peut nourrir plus de personnes avec le maïs qu'avec le sorgho. Elles font partie de la coopérative, avec les hommes, mais ce n'est que cette année que certaines ont été impliquées pour la production de semences.



Grenier en milieu Senoufo

Pour la consommation, elles produisent surtout du riz de bas fond avec leurs propres semences issues de la variété Sikassoka qu'elles détiennent depuis 10 ans, alors que les hommes ont eux commencé à multiplier du Nerica (riz de plateau). Elles cultivent aussi d'autres variétés de riz qu'elles s'échangent entre elles. « Si tu reçois une variété d'une femme, tu lui donnes son nom ». Mais le temps d'échange a été trop court pour approfondir ces questions sur la diversité locale.

Les agriculteurs produisent aussi du maïs dans le cadre du PAFISEM (programme filière semence) pour la COPROSA, une coopérative de semences de céréales sèches. La semence de base R1 est achetée à la recherche (Sotuba) et renouvelée tous les 3 ans environ. Pendant quelques années le gouvernement a subventionné les semences et les engrais à 50%. Le PAFISEM payait aussi les coûts de certification (125 000CFA pour 15 ha) qui doivent maintenant être pris en charge par la coopérative. La coopérative vend à la Fasokaba, société privée financée par AGRA, principal acheteur de semences de maïs au Mali.

• Villages du cercle de Tominian

L'Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian (UACT) est une initiative paysanne qui a été créée après le désengagement de la CMDT. Dans cette région aride (400-600mm de pluie par an), le traumatisme de la faim causée par la grande sécheresse de 1973 est ravivé à chaque campagne difficile. Les agriculteurs ont constaté que les variétés hâtives traditionnelles avaient pratiquement disparu. L'UACT s'est donné pour mission l'autosuffisance alimentaire et c'est pour cette raison qu'elle a choisi de travailler avec la recherche pour sélectionner des variétés hâtives à cycle très court, qui peuvent produire lorsque les pluies sont tardives.



Discussion sur le protocole du champ école à Dami

L'UACT a des membres dans 18 villages dans 6 communes sur les 12 que compte le cercle de Tominian.

L'UACT, membre de l'AOPP, travaille avec la recherche sur trois projets.

- 1 Avec l'IER (Cinzana), pour la production de semences certifiées dans le programme "Produire des semences de céréales en milieu paysan" de l'AOPP appuyé par Oxfam Belgique. Ce projet fait participer 45 paysans semenciers sur 10 espèces (sorgho, mil, maïs, fonio, niébé, da, gombo, arachide, sésame, riz) ; la meilleure variété de sorgho certifiée est le "Jacubé" qui est en fait la CMS 63 E (collection malienne de sorgho 63 épuré). La semence de base de sorgho est achetée à la recherche 1000 FCFA et vendue en R1 à 250 FCFA. Auparavant le coût de la certification était pris en charge par le projet AOPP/Oxfam Belgique et depuis 2009 la certification est prise en charge à 25% par le producteur semencier. Avant le projet, il fallait passer commande à l'avance au service semencier de Ségou (200km), et l'AOPP a multiplié ses efforts pour substituer à ce système un système local et faire accepter aux paysans de produire sur place les variétés améliorées. L'AOPP fait les démarches auprès des services semenciers pour les normes d'isolement et les autres normes de la certification. L'UACT/AOPP emploient deux paysans-animateurs pour surveiller l'état des champs semenciers et communiquent par des publicités pour convaincre les paysans d'utiliser les semences améliorées. Le renouvellement des semences améliorées est exigé au bout de trois ans, faute de quoi la variété devient hétérogène.
- 2 Avec l'AOPP et l'ICRISAT, dans des tests de comparaison de variétés améliorées et de variétés locales de sorgho pour lutter contre le striga. Des essais d'évaluation font des tests avec et sans engrais.
- 3 Avec l'IER et le CIRAD (FFEM) sur l'agrobiodiversité du sorgho. Comme le projet a été interrompu deux années faute de financements, pour pouvoir le relancer en 2010, 4 variétés de sorgho (2 sélections de la recherche et deux sélections des paysans) ont été multipliées dans les champs de 4 paysans.



Champ test du programme Agrobiodiversité du sorgho

L'ONG AMEDD à Houtiala

Bougouna Sogoba dirige l'Association Malienne d'Éveil au Développement Durable (AMEDD) à Houtiala. L'ONG AMEDD a participé à la première phase du projet "Agrobiodiversité du sorgho" financé par le FFEM (Fond Français pour l'Environnement Mondial) en mettant à disposition un conseiller polyvalent au niveau de deux des trois sites choisis (Houtiala et Tominian). Elle rédige le rapport, et coordonne ses activités avec l'organisation paysanne faitière (AOPP) partenaire du programme. Elle facilite la présentation au niveau national et au niveau du comité d'orientation (composé de l'AOPP, l'APCAM, l'IER, le CIRAD, l'AMEDD, le GRADECOMM et les deux bailleurs AFD et FFEM comme observateurs). La recherche fait intervenir trois départements : 1. Sélection et amélioration variétale, 2. Système d'information géographique (pour connaître les zones optimales de culture des variétés), 3. Systèmes de culture pour la diffusion des semences (coordonnées par l'AOPP). La 2^{ème} phase du programme "Agrobiodiversité du sorgho" qui débutera en 2010, sera un appendice du PASE 2 (Programme d'Appui aux exploitations) qui est financé par la FIDA (Fonds International pour le Développement). PASE 2 diffusera à plus large échelle les variétés et les résultats issus du programme "Agrobiodiversité du sorgho".

Pour l'AMEDD le bilan de la première phase (2002-2006) est positif car le programme a fortement contribué à réduire la distance entre les paysans et les chercheurs ; les paysans ont été contents de participer et quelques variétés ainsi qu'une large gamme de populations intéressantes ont été obtenues. La période 2008-2009 a permis de préparer la 2^{ème} phase et de sécuriser des financements pour le nouveau programme qui s'étendra de 2010 à 2013. Cette nouvelle phase verra une plus forte implication des producteurs en essayant de faire en sorte que les chercheurs répondent plus étroitement aux besoins, sous forme de commande de service, et en élargissant les cultures au fonio et au niébé. Un volet du programme concerne la réglementation et couvre la question de la propriété intellectuelle des variétés issues de la sélection participative.

Cet entretien a permis au groupe d'avoir des éclaircissements sur le programme "Agrobiodiversité du sorgho".

Les deux organisations paysannes qu'il a rencontrées sont impliquées dans ce programme en lien avec l'AOPP.

Les visites de terrain ont concerné deux villages (Kagnan et Dami). Le groupe a toujours été accompagné par Raymond Dembélé, président du comité de surveillance de l'UACT et du centre de santé communautaire de Tominian, qui a facilité la traduction en langue bo.

» **Visite à Kagnan** (à environ 20 km de Tominian)

Kagnan est le village de Raymond Dembélé et de Bouba Sacko, (président de l'AOPP régionale de Ségou, président de la commission des céréales de l'AOPP, président de la chambre de l'agriculture de Tominian et président de CBD de Kagnan). C'est donc un village très impliqué dans les différents programmes de l'AOPP.

La visite a eu lieu sur deux parcelles de sorgho population qui ont été implantées par un programme conjoint ICRISAT-IER à la suite du programme FFEM, pendant sa phase de transition (2008-2009). Une parcelle abrite une population très hétérogène dans laquelle s'exprime une grande diversité et demanderait une sélection importante par les paysans. La population semée sur l'autre parcelle est plus homogène.

Les paysans expérimentateurs n'étaient pas en mesure de donner des informations très précises sur la nature de ces variétés. Ils pensent que la recherche a fait un travail sur les variétés qu'ils avaient choisies lors de la phase 1 du FFEM. Ils avaient alors demandé à la recherche de faire un travail sur le Jacobé (réduction de son cycle et de sa taille).

Pour ce semis 2009, les variétés ont été apportées sous enveloppes numérotées, sans explication sur leur contenu. Les paysans regrettent de ne pas avoir été informés sur la nature des variétés et sur le protocole.

Dans l'ancienne phase du projet du FFEM, les indemnités de compensation des paysans données par la recherche s'élevaient à 200.000 FCFA par hectare, ce qui équivaut au revenu d'une production moyenne de 1,2 tonne par hectare. Les paysans ne sont pas clairement informés sur les conditions du prochain projet, ils savent que cette subvention sera arrêtée et qu'on leur payera la production au prix de la semence mais aucun chiffre n'a été proposé.

» **Visite à Dami** (à environ 15 km de Tominian)

Le groupe a visité un champ test ("champ école") du programme de l'ICRISAT sur la résistance du sorgho au striga. Le groupe a eu des difficultés à se faire expliquer le dispositif qui met en comparaison deux variétés de mil, l'une améliorée associée à de l'arachide (semée au pied du mil), avec apport d'engrais ; l'autre locale sans association et avec de la fumure organique. Les paysans ont mentionné l'existence de 3 types de striga (celui du mil, de l'arachide et du niébé). L'association mil/arachide est très différente de ce qui se fait traditionnellement, et beaucoup se sont même étonnés de cette association. Le constat de la présence de striga dans un champ d'arachide a conduit à des discussions sur le choix et les espacements des cultures associées. L'agriculteur mentionne un sarclage partiel du striga de la partie plantée avec la variété améliorée ; et constate que la partie où pousse le mil local et où l'engrais est remplacé par de la fumure organique est moins infestée par le striga.

Le groupe considère les résultats difficilement exploitables car pour chacune des parcelles, les protocoles sont différents et sans répétition.

Le champ test de fonio (programme IER) a été récolté. Il mettait en comparaison 6 variétés locales et 8 variétés "de la recherche". En fait ces variétés, dont la plupart sont identifiées avec des numéros, sont des variétés paysannes de différentes localités qui ont été homogénéisées en station. Dans les résultats d'évaluation, on relève que la meilleure note pour le goût est la variété du pays dogon, et la moins bonne est celle de la variété CF 477 de la recherche (après vérification, c'est une variété locale de fonio du Burkina). Les variétés locales sont considérées comme plus hâtives. Avec de l'engrais fourni par la recherche, les variétés améliorées ont plus de rendement. Un paysan souligne que «pour tromper les paysans on utilise de l'engrais.» Les cultivateurs du village ont affirmé que, dans les systèmes de culture locaux, l'engrais chimique n'est jamais utilisé pour le fonio. Il est d'ailleurs rarement utilisé dans la zone qui n'a pas été très subventionnée pour la culture du coton.

Pour le champ école, alors qu'au début des discussions avec les promoteurs du projet, les paysans avaient proposé une indemnisation de 1.000 FCFA par personne et par jour passé au champ école, le projet a décidé d'octroyer une somme globale de 10.000 FCFA (le groupe compte une vingtaine de paysans).

Pour les villageois, la recherche met en place un dispositif expérimental chez les paysans selon ses propres critères. Dans le relevé, les résultats de nombreux facteurs ne sont pas contrôlés. Les protocoles sont signés par les organisations paysannes faitières et les chercheurs mais les groupes villageois à la base qui vont l'appliquer n'interviennent pas. «Notre contribution dans ce protocole, c'est "l'effort physique"». Les villageois ont manifesté leur scepticisme sur les résultats de cette recherche (lutte contre le striga, amélioration variétale) et sur les conditions de collaboration qui n'ont pas été respectées.

Lors des visites dans les villages, les membres du groupe ont pu s'entretenir avec des paysans qui ne sont pas impliqués dans les programmes. Ces discussions ont été très instructives car elles ont permis de mettre en avant un immense savoir-faire en termes de sélection et de conservation des variétés locales qui sont généralement les préférées. Des échanges sur les techniques de conservation traditionnelles ont également eu lieu.

Souvent, les discussions ont montré que les intrants (semences améliorées, produits de traitements, engrais) sont très rarement utilisés dans le système local de production.



Discussion avec les paysans de Dami

[Constats et analyses des paysans sur la recherche participative dans leurs champs]

• Orientation de la recherche sans participation d'un grand nombre de paysans

» Le groupe a vérifié que le principe d'une collaboration avec les chercheurs est généralement bien accepté par les paysans. Pour l'instant, il n'y a pas de résultats concrets d'obtention de nouvelles variétés pour les paysans, mais ils sont intéressés pour essayer et découvrir une diversité de variétés qu'ils ne connaissent pas. L'implication des paysans est très différente d'un programme à l'autre, les leaders paysans et ceux qui ont interagi avec la recherche ou qui ont pu participer à des formations sont les seuls à avoir un niveau d'information qui leur permet de contribuer vraiment à la co-construction d'un projet. Sinon, la plupart contribuent seulement par leur "effort physique" et ne sont pas en accord avec ce qu'ils font sur leurs propres champs. C'est pourquoi les protocoles sont parfois contestés et les modes de conduites expérimentales ne sont pas respectés. Dans ces conditions, la réussite est peu probable.

• La non participation des femmes

» Le groupe a remarqué le peu d'efforts faits pour inclure les femmes dans les discussions, et leur très faible implication dans les projets, et il a systématiquement demandé aux villageois de faire participer les femmes aux échanges. Les femmes jeunes et actives partagées entre les travaux des champs et les tâches ménagères sont difficiles à joindre et à associer aux discussions. Pourtant elles sont impliquées dans tous les travaux : dans la production, la sélection et la conservation des semences avec en plus une appréciation sur la qualité culinaire et alimentaire que les hommes ne maîtrisent pas. A cause des hiérarchies sociales dans de nombreuses communautés, il est parfois difficile aux femmes de contredire publiquement les hommes. Cela vaut aussi pour les classes d'âges, un homme pourra difficilement s'exprimer librement devant un aîné. Quand cela a été possible, le groupe (composé d'un tiers de femmes) s'est subdivisé selon le genre pour offrir un espace de liberté de parole aux femmes villageoises avec les femmes du groupe. Cela a été juste suffisant pour constater chez elles un niveau d'information très faible, voir inexistant sur les programmes conduits avec la recherche.

• La question des langues

» La communication avec les communautés villageoises se fait dans leur langue pour permettre la socialisation et le débat collectif. Les protocoles de la recherche se discutent en français et en anglais, et la communication avec les villageois passe parfois par deux traductions (français/bambanakar/senoufo ; bambanakar/bo). Ce décalage donne la mesure de l'écart entre les groupes d'acteurs qui ont recours à de nombreux médiateurs : ONG, OP faitières, conseillers polyvalents, animateurs villageois. Les paysans doivent être convaincus des objectifs des dispositifs pour respecter des cahiers des charges contraignants et cela ne peut advenir qu'avec une compréhension fine dans leur propre langue. Le groupe propose qu'un guide de conduite des chercheurs soit discuté et écrit dans la langue locale des paysans qui collaborent aux essais, ce qui permettrait d'équilibrer la réciprocité contractuelle des expérimentations dans les fermes.

• La confusion autour des dénominations de la recherche

» Dans les villages que le groupe a visités il y a souvent plusieurs protocoles conduits pour des objectifs différents ou par des acteurs différents. Le groupe a trouvé dans les échanges avec les paysans une confusion dans tous les programmes : que ce soit de multiplication de semences améliorées, d'expérimentations variétales, ou de champs de démonstration de la diversité. Tout est désigné par eux sous le terme générique de "la recherche" où ils incluent aussi les ONG médiatrices. Même notre groupe a dans un premier temps été confondu avec "la recherche" dans un village et la discussion a été plus limpide après la rectification sur l'identité du groupe. Cette "recherche" arrive avec une logique étrangère à la communauté et que les paysans n'arrivent pas à décoder, ce qui fait que la confiance est difficile à établir. Les noms donnés aux variétés issues des stations de recherche sont parfois ceux des variétés locales de la région ou de régions voisines. Ou alors, les variétés améliorées portent des numéros ou des noms bizarres qui ajoutent à la confusion. Les paysans ne savent pas de quoi sont faites les variétés qui viennent de la recherche, et ils ne savent pas ce que fait exactement la recherche en station. Le groupe souligne que ce que fait la recherche n'est pas sorcier mais qu'elle ne fait pas l'effort de rendre les choses claires et simples. Il a le sentiment que la recherche crée, non intentionnellement ou intentionnellement, de la confusion, ce qui évite la confrontation des connaissances avec les paysans sur leurs terrains et permet de ne pas se justifier de résultats décevants. Le groupe pense que la participation réelle des paysans aux programmes de la recherche demande la transparence la plus complète de la part des chercheurs et tous les efforts des différents groupes d'acteurs doivent converger vers le but convenu, sans hiérarchie dans les sources de connaissances : celles des praticiens étant au même niveau que celles des chercheurs.

• **L'engrais masque la vérité des terroirs**

» Dans le même ordre d'idée, le groupe relève un emploi quasi systématique de l'engrais chimique dans les essais expérimentaux, en total décalage avec les conditions culturelles habituelles de la plupart des agriculteurs. Le transfert des protocoles des stations de recherche dans les conditions villageoises ne semble pas approprié. Si les variétés améliorées ont besoin d'apports de fertilisants chimiques pour être productives, ce n'est pas le cas des variétés traditionnelles. Femmes et hommes sont unanimes pour dire qu'ils préfèrent leurs variétés traditionnelles. Le groupe s'interroge sur le manque de compétence en agronomie des chercheurs qui recommandent si peu la fumure organique dans les essais. Il observe que les villages visités ont la capacité de produire suffisamment de fumure organique pour enrichir correctement leurs sols, rendre leurs variétés plus productives et réduire très significativement le striga qui est une plante de sols pauvres.

• **La logique meurtrière des projets à court terme**

» Aujourd'hui la relation entre la recherche et les paysans en sélection reste exceptionnelle, et les programmes restent irréguliers car ils dépendent de financements de certains projets pilotes. Le groupe relève que ce travail au coup par coup crée des tensions et des dysfonctionnements incompatibles avec les objectifs de la souveraineté alimentaire. Pendant plusieurs années le projet s'arrête, ou dans certains cas, pour des raisons budgétaires, tel ou tel village est supprimé des programmes. La recherche perd de sa crédibilité, elle apparaît toujours dépendante de bailleurs extérieurs et sous la contrainte de cadres logiques qui sont incompatibles avec les principes de vie, les modes de fonctionnement, les rythmes des campagnes et la diversité des terroirs et des communautés impliquées. Le rôle des ONG médiatrices et des OP faitières apparaît alors défaillant. Les transactions avec la recherche sur les nouveaux projets de sélection participative ne tiennent pas compte des fondements de la souveraineté alimentaire des villageois basée sur le besoin de systèmes semenciers autonomes, non dépendants de l'extérieur en semence et en intrants. Les valeurs de l'agroécologie devraient être rappelées et en particulier l'intérêt du recours à la fumure organique. En 1998, l'AOPP avait formé 1000 personnes sur le compostage, mais le projet n'a pas été poursuivi. Les villageois devraient être incités à répertorier eux-mêmes les variétés locales de leurs régions, et la recherche devrait les aider à échanger leurs connaissances et savoir-faire en matière de sélection, de production, de conservation et d'échanges de leurs semences en incluant systématiquement les femmes. Des maisons ou cases de la semence, banques communautaires de semences paysannes qui ont été expérimentées avec succès dans de nombreux pays, semblent répondre plus aux besoins des paysans maliens que l'introduction de semences certifiées dépendantes de l'engrais qui sera une cause d'endettement et de dépendance accrue.

L'inquiétude concerne aussi la mise en place de coopératives paysannes de production de semences certifiées à vocation commerciale. D'une part, le groupe observe que l'objectif des projets de sélection participative est de mettre au point des variétés qui pourront ensuite être commercialisées et qu'ils ne visent pas une autonomisation. D'autre part, ces coopératives de production de semences et de commercialisation risquent peu à peu de se transformer en coopératives commerciales qui s'éloigneraient de l'intérêt réel du paysan. Les producteurs français ont exprimé leur inquiétude puisqu'ils ont connu une telle évolution pour les coopératives de leurs régions qui finissent par faire plus de bénéfices par la vente d'intrants agricoles que par la vente des produits agricoles issus de la production des agriculteurs.

3. Journée d'information sur les réglementations sur les semences à Ségou

Échanges avec les acteurs du système semencier

La journée sur la réglementation sur les semences organisée à Ségou avait pour but d'offrir un espace d'échange entre les représentants des institutions concernées par ces réformes (OAPI, Direction Nationale de l'Agriculture, Service semencier, IER), le groupe et les principaux acteurs paysans et ONG concernés par la filière (AOPP, URCAK, IRPAD/COPAGEN, AMEDD, USC Canada). Plusieurs représentants n'ont pas pu venir et certains se sont fait remplacer par des personnes n'ayant pas toutes les informations dans un domaine très pointu, aussi les débats ont plutôt servi à un échange d'expériences et de points de vue sur les évolutions en cours.



Journée d'information sur les législations semences, Ségou

Le cadre réglementaire sur les semences est en cours de renouvellement au Mali et dans la sous-région. La loi sur la biosécurité autorisant les OGM a été adoptée au début de l'année et la loi sur les semences se référant au cadre CEDEAO est en cours d'adoption. De plus, la réglementation de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle) autorisant la propriété intellectuelle sur les variétés se met concrètement en place. Ce nouveau cadre n'est pas le fruit d'une concertation avec les premiers concernés, les paysans, qui produisent, sélectionnent, conservent et échangent les semences. Il ne laisse donc pas beaucoup d'espace au développement des variétés traditionnelles et aux droits des agriculteurs qui sont pourtant défendus dans le Traité

International sur les Ressources Génétiques des Plantes (TIRPAA) que le Mali et presque tous les autres pays de la sous-région ont ratifié. Cette journée fait partie d'un des rares espaces de confrontation des idées dans ce domaine. Deux présentations préliminaires ont permis d'ouvrir le débat :

» **Du côté de l'administration**, M. Fatigui Traoré, chargé du contrôle phytosanitaire à la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) a présenté le nouveau projet de loi sur les semences en cours d'adoption au Mali. Il a commencé par un historique de l'évolution des lois, indiquant que la loi précédente (1995-0152) portait sur la semence végétale et animale dans un contexte d'importation anarchique de semences de bovin de race Montbéliarde. La nouvelle loi se restreint aux semences végétales et prend en compte l'abandon progressif des régies de semences améliorées au profit des paysans semenciers structurés comme à l'AOPP. Le règlement de la CEDEAO de 2008 a retardé l'adoption de la loi qui cherche à se mettre en conformité avec le texte sous-régional. La participation des organisations paysannes à ce texte a été sollicitée en 2007 à l'atelier de Djamana et en 2009 à la bourse de Ségou où l'AOPP était présente.

» **L'organisation paysanne, l'AOPP**, joue un rôle central dans le système national des semences améliorées en organisant la multiplication des semences de base à travers un réseau de paysans semenciers avec l'appui du projet d'Oxfam Solidarité. Mamadou Togo, de la cellule technique des semences de l'AOPP, a présenté la certification. Elle est obligatoire pour toute semence vendue au Mali et seules les variétés inscrites au Catalogue peuvent être vendues. Il est conscient qu'au fur et à mesure certaines semences communautaires, des variétés traditionnelles, vont disparaître et que les paysans seront complètement dépendants des variétés améliorées. Pour lui, il appartient alors à la recherche de maintenir le patrimoine génétique. Il rappelle les étapes de la certification : **1. déclaration des cultures** à la direction régionale de l'agriculture, **2. contrôle parcellaire** par des agents de l'agriculture ou du laboratoire d'analyse ; **3. échantillonnage des lots** par les agents ; **4. analyse de la pureté variétale** au laboratoire Labosem à Sotuba.

En fonction des analyses, les semences sont classées en 3 catégories : base, R1 ou R2 (avec des prix différents). Il signale plusieurs problèmes. Tout d'abord les coûts de certification qui sont élevés et désormais supportés par le paysan semencier, ce qui rend plus difficile la production de semences améliorées. Ensuite la certification s'appliquant seulement au lot correspondant à l'échantillon, la certification des autres lots n'est donc pas garantie. Il regrette aussi que certaines coopératives qui se battent pour avoir un label, voient leurs sacs réutilisés avec des semences d'une toute autre nature. Enfin, il n'existe qu'un seul laboratoire d'analyses pour tout le Mali et qui pour l'instant n'est pas équipé pour réaliser l'état sanitaire.

» **Dans les interventions liées à la loi sur les semences**, les points suivants ont été soulevés :

- les variétés inscrites au catalogue sont souvent des variétés qui ont une adaptation large. En effet les coûts de création et de certification ne peuvent être amortis que sur un grand volume de semences commercialisées. C'est pour cette raison que la recherche teste les nouvelles variétés dans des essais multi-locaux ;
- un agent d'un centre de recherche ne peut pas faire le contrôle pour la certification qui fait partie des missions régaliennes de l'état, le laboratoire étant rattaché à la division du contrôle des semences ;

- le système faisant payer la certification par les producteurs de semences améliorées n'est pas juste. Seuls les producteurs de semences qui ne sont pas en règle devraient avoir à payer ;
- le projet PAFISEM financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) a permis de subventionner 146 coopératives de producteurs de semences améliorées. Lorsqu'il a pris fin, il a laissé les paysans semenciers en difficultés ;
- la dernière révision du catalogue national date de 2004 au Mali, ce qui veut dire qu'aucune nouvelle variété n'a été inscrite depuis ; d'autre part, la prochaine révision se fera en lien avec le catalogue sous régional CEDEAO, qui deviendra le catalogue de référence ;
- la loi malienne sur les semences mentionne la protection des variétés traditionnelles comme ressources phytogénétiques dont la gestion est confiée à la recherche. Mais la loi précise aussi que les avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques doivent bénéficier aux populations locales conformément au TIRPAA ;
- la participation réelle des OP à l'élaboration des lois a été récusée. L'AOPP était présente effectivement lors de la bourse nationale des semences à Ségou mais elle n'a pu donner qu'un avis rapide dans une discussion superficielle. Les autres OP (présentes autour de la table) n'avaient pas été invitées ;
- le mémorandum paysan sur les semences élaboré par l'AOPP et la CNOP en 2007 n'a pas été pris en considération dans la loi et il serait peut-être judicieux de le réactiver ;
- une étude sur les réglementations qui affectent les semences a été conduite par IRPAD avec COPAGEN Bénin qui pourrait servir d'analyse indépendante pour les OP.



Echange d'expériences entre Patrice et Dominique

L'expérience des paysans français

L'évolution du cadre réglementaire sur les semences dans la sous région va dans le sens de ce qui existe en Europe et particulièrement en France. Les représentants des organisations membres du Réseau Semences Paysannes en France (Biod'Aquitaine et BEDE) ont témoigné de l'impact sur les petits agriculteurs du catalogue et de la certification obligatoire en cours depuis 50 ans. Presque toutes les variétés traditionnelles ont complètement disparu et un petit nombre de variétés améliorées des grandes compagnies semencières se partagent le marché (pour le blé, 10 variétés couvrent 80% des surfaces). Les nouvelles variétés inscrites sur le catalogue sont en grande majorité des variétés hybrides que le paysan ne peut pas renouveler dans son champ. Produire et échanger ou vendre des variétés hors catalogue est interdit, sauf dans le cadre de l'expérimentation. C'est pour cette raison que les paysans bio de Biod'Aquitaine ont construit un système d'expérimentation pour tester et diffuser les variétés de maïs non hybrides. Les variétés du catalogue sont presque toutes protégées par un droit de propriété intellectuelle (le certificat d'obtention végétale) qui est un système à la fois indépendant et lié au catalogue. Le droit de propriété intellectuelle couvre pendant 25 ans les intérêts du créateur d'une nouvelle variété améliorée, qui en a la propriété exclusive, et qui peut exiger des royalties à chaque fois que la variété est multipliée. Cela a pour conséquence bien sûr que les paysans ne pourront plus produire et échanger librement les semences de ces variétés. Au bout de 25 ans les variétés tombent dans le domaine public et peuvent être librement utilisées. Cependant les semenciers s'arrangent parfois pour les désinscrire du Catalogue afin qu'elles ne soient plus autorisées à être commercialisées sur le marché et ainsi favoriser leurs nouvelles variétés protégées par un COV. Les paysans français ont alerté leurs homologues de la sous-région sur les impacts des législations qui sont en train de se mettre en place en faveur des variétés améliorées et donc d'un système de culture basé sur les intrants. Ces réglementations ne vont pas dans le sens d'une agriculture paysanne autonome et vont donc à l'encontre de la souveraineté alimentaire.

[Débat sur la propriété intellectuelle

Les interventions sur la question de la propriété intellectuelle ont principalement porté sur les demandes de propriété intellectuelle des instituts de recherche sur des variétés traditionnelles.

En effet, les chercheurs de l'IER de Cinzana ont eu instruction ces jours-ci de déposer des demandes de propriété intellectuelle et ils ont proposé 2 variétés améliorées de niébé et 6 variétés améliorées de mil. Or certaines de ces variétés, comme le mil des falaises dogon Toronion, sont des variétés communautaires traditionnelles. L'organisme de recherche public, tout comme un organisme privé, peut effectivement s'approprier, à travers des droits de propriété intellectuelle privés, ce qu'il revendique comme création ou invention. Comment l'IER pour le mil Toronion, ou Tropicasem pour l'oignon violet de Galmi pourraient-ils obtenir un COV alors que le critère de nouveauté ne peut pas être rempli puisque ces variétés sont des variétés traditionnelles notoirement connues ?

[Quel système d'information pour assurer la participation des paysans ?

La production très rapide de nouveaux textes réglementaires sur les semences rend difficile le débat démocratique sur la base de la souveraineté alimentaire. Le nouveau cadre législatif sur les semences n'est pas celui qui a été demandé par les agriculteurs et ce n'est même pas celui qui répond aux besoins des états de l'Afrique de l'Ouest. Il a été imposé d'en haut, à travers les organismes régionaux (UEMOA, CEDEAO, CILSS), l'Union Africaine et la FAO, pour répondre aux besoins des grandes industries de la semence et de l'agrochimie. Le nouveau cadre permet la privatisation du secteur et la libre circulation des semences améliorées de l'industrie, tout en éliminant la concurrence du secteur informel des variétés traditionnelles, qui ne pourront plus être commercialisées ou échangées. Ce nouveau cadre s'ajoute à d'autres facteurs comme les subventions conditionnées ou certains projets internationaux qui contribuent à l'élimination des variétés locales.

Tous les participants ont parlé de la nécessité de mieux s'informer et de pouvoir sensibiliser les communautés paysannes à la base. En premier lieu, il paraît nécessaire de pouvoir traiter cette information qui doit être analysée par des personnes spécialisées, les textes juridiques étant particulièrement difficiles à interpréter. Certaines OP (CNOP, AOPP, URCAK) et ONG (IRPAD) ont les capacités de produire des analyses des textes réglementaires. Les représentants des OP au Haut conseil des collectivités peuvent aussi fournir des avis à la commission des lois après avoir fait appel à des experts. Cependant leur influence sur les députés est jugée faible, ceux-ci s'alignant le plus souvent sur la position arrêtée par le parti. La nécessité de préparer un plaidoyer a été évoquée.

A l'échelle régionale, le réseau du COPAGEN offre dans chaque pays un point focal doté d'un comité scientifique qui peut jouer un rôle d'expertise.

Du côté européen, des veilles juridiques citoyennes ont été mises en place par Inf'OGM pour les OGM (www.infogm.org) et par le Réseau Semences Paysannes pour les semences (www.semencespaysannes.org). Elles fournissent aussi des informations sur les réglementations africaines.

Mais pour tous les participants, l'effort doit se porter sur les communautés de base pour lesquelles la radio rurale en langue locale est le meilleur media. Il est important toutefois que les journalistes disposent d'un support (écrit, cassette) pour que l'information ne soit pas déformée. Les événements locaux : festivals, foires, semaines culturelles, bourses de semences... sont aussi propices à la diffusion des informations.

Les organisations paysannes sont aptes à diffuser l'information à l'intérieur de leurs structures mais elles ont besoin de former leurs animateurs au préalable. Il est aussi important de pouvoir trouver des points focaux dans les structures et au niveau des villages.



Enregistrement d'une émission à la radio de Bamakan

III. Construction collective du témoignage des paysans spécialistes

Tout au long de la tournée le groupe a aménagé des temps de restitutions, de synthèses et de débats pour partager les observations et confronter les analyses. Les séances en fin de journée ont été organisées par le groupe de manière structurée sous la présidence du doyen, Ousmane Sinaré, le rapport étant confié à Omer Agoligan assisté de Sara Camara.

L'avant-dernier jour, une séance récapitulative a servi à recueillir l'ensemble des points à discuter. En effet, chacun a pu partager avec le groupe les différents points qu'il souhaitait voir apparaître dans l'analyse collective.

Ceux-ci ont par la suite été structurés en quatre thèmes :

1. la participation des paysans dans les programmes de sélection ;
2. le constat d'échec de la recherche ;
3. la production d'un modèle agroécologique ;
4. la construction d'un plaidoyer pour défendre des propositions paysannes

Le lendemain, le groupe s'est scindé en deux sous-groupes de travail pour développer l'argumentation. Le premier groupe de travail (composé de Francisca, Bassira-Lidi, Alimata, Ousmane, Patrice et Jacques) s'est chargé de préparer les thèmes 1 et 3.

Le deuxième groupe de travail (composé de Souleymane, Sara, Koro, Diakaridia, Dominique et Omer) a travaillé sur les thèmes 2 et 4.

Les notes ont été prises par les accompagnateurs de BEDE, Anne et Bob.

Dans les heures suivantes, une restitution pour une validation collective a eu lieu avec un rapport de Francisca pour le premier groupe puis de Omer pour le second.

Par la suite, le groupe a procédé à la désignation des porte-paroles qui seront chargés de présenter le témoignage collectif au jury citoyen de janvier.

Les personnes suivantes ont été désignées : Omer, Francisca, Koro et Ousmane.

Ils ont choisi un support multimédia pour appuyer la présentation avec l'élaboration :

- d'une séquence vidéo de 10 minutes retraçant les principales étapes de la tournée,
- et d'un diaporama illustrant les points saillants des thèmes exposés.

De retour à Bamako, les personnes désignées se sont retrouvées pour travailler sur l'argumentation et se répartir le travail à accomplir au court des deux mois suivants.

Les témoins spécialistes se retrouveront trois jours avant le début de l'ECID pour harmoniser leur présentation et se préparer à restituer au jury cette analyse collective paysanne sur la recherche pour l'agriculture et l'alimentation ; une première en son genre.

Les quatre thèmes du témoignage sont développés ci-dessous.

1. La participation des paysans dans les programmes de sélection

(Pratiques et résultats de la recherche vus par les paysans

«La recherche est dictée par le haut et c'est la base qui exécute, ce n'est pas participatif».

Les paysans pensent en général que ce que fait la recherche est sorcier. Ils ne savent pas que les travaux faits par la recherche se basent sur les résultats de leur travail à eux et les chercheurs les maintiennent consciemment ou inconsciemment dans l'ignorance. Si la recherche avait une démarche plus transparente, les objectifs auraient sans doute plus de chances d'être atteints, le paysan étant alors réellement impliqué dans la démarche et dans les résultats.

Un exemple de pratique de la recherche résumé par un paysan dont le village est impliqué dans un programme de sélection participative : «On vient collecter les variétés, on nous demande un peu ce qu'on veut comme par exemple des variétés plus précoces ; on apporte les semences à la station, ensuite on nous les rapporte, on nous demande de les semer, on les récolte et on choisit celles qu'on préfère, on les rapporte encore à la station, et on nous les renvoie sans que l'on sache ce qu'il y a dans l'enveloppe et on

nous demande encore de choisir. On a l'impression que même les responsables ne maîtrisent pas tout le processus.» On voit ici qu'il est demandé au paysan d'accomplir toute une série d'actes sans qu'on lui explique ni les raisons ni les objectifs. Plus encore, ces pratiques agricoles sont souvent en contradiction avec ce qu'il a l'habitude de faire comme en témoigne les propos suivants : « Pendant la saison sèche, on apporte les semences en station pour les multiplier en contre saison, or, ce sont des conditions complètement opposées à nos habitudes ».

Et en général, malgré le travail que les paysans font avec la recherche, ils préfèrent cultiver les semences locales. Les paysans qui sont dans la "sélection participative" attendent un résultat pour avoir une variété commercialisable dans leur coopérative mais dans le champ réservé à leur propre consommation, ils cultivent leurs variétés locales.

[Comment créer une méthode de véritable sélection participative ?

Dans l'absolu, la recherche dépend en réalité davantage des paysans que l'inverse. Elle doit être au service des paysans qui peuvent dans certains cas en avoir besoin pour résoudre certains problèmes. Les paysans, eux, sont indispensables à la recherche car sans la diversité des variétés qu'ils ont conservées et sélectionnées depuis des générations, les chercheurs n'auraient aucun matériau sur lequel travailler. Dans la pratique, les variétés améliorées imposées aux paysans sous prétexte qu'elles sont meilleures que leurs variétés traditionnelles les amènent à abandonner peu à peu ces dernières et les rendent effectivement dépendants des variétés améliorées et donc de la recherche.

Si on part du principe que la recherche participative a un intérêt, il faut revoir les bases de la collaboration. C'est par l'élaboration d'une méthode de travail en commun débouchant sur une réelle sélection participative qu'il sera possible de sortir d'une recherche fermée en station ou en laboratoire. Or, ce que les chercheurs pensent être une méthodologie participative ne l'est pas réellement car les paysans ne sont pas impliqués dans le processus. Il faut associer les paysans depuis la base et trouver les moyens pour qu'ils participent vraiment. Si une collaboration se met en place, il faut définir ensemble qui doit faire quoi et dans quelles conditions et que tous les acteurs aient les mêmes informations. Que les chercheurs soient clairs et mettent leurs connaissances à la portée des paysans mais qu'ils reconnaissent aussi leurs savoirs et savoir-faire. Les objectifs doivent être choisis par les paysans et les protocoles de recherche doivent être traduits en langues locales et mis à disposition des gens à la base.

Les paysans ont également fait leur autocritique et affirmé qu'ils doivent savoir ce qu'ils veulent vraiment, le formuler aux chercheurs, et ne pas accepter ce qui n'est pas cohérent avec ce qu'ils ont défini de bon pour eux.

Les paysans ajoutent qu'il faut tenir compte de l'impact sur l'organisation sociale qu'entraîne la mise en place d'une coopérative de semences comme dans la plupart des projets de sélection participative et suggèrent que cet impact pourrait être analysé par des études sociologiques.



Sélection paysanne au village de Dami

Orientations définies par les paysans pour une véritable sélection participative

- Que les paysans définissent clairement leurs besoins et ce qu'ils veulent vraiment; et que ces besoins soient considérés comme prioritaires par rapport à ceux de la recherche.
- Créer des espaces d'échanges paysans/chercheurs.
- Renforcer la communication en langue locale.
- Développer un système d'information à la base.
- Informer et former les paysans aussi bien chez eux qu'auprès des centres.

2. La recherche a raté sa cible

« Notre objectif c'est que les paysans soient autonomes. Mais ici les paysans sont dépendants de la recherche. »

Les paysans n'ont pas vu de variétés des chercheurs qui soient meilleures que les leurs. Le groupe a mis le doigt sur un biais qui est l'utilisation quasi-systématique d'engrais non organiques dans les tests en milieu paysans et les variétés améliorées ont plusieurs inconvénients.

Elles renforcent la dépendance des paysans notamment vis à vis de la recherche.

Les producteurs doivent renouveler les semences améliorées tous les deux ou trois ans. Les sélectionneurs s'orientent vers le développement d'hybrides qui obligent à un renouvellement annuel de la semence.

Les producteurs doivent acheter les intrants dont ne peuvent pas se passer ces variétés, notamment des engrais qui finissent par dégrader les sols. Or, pour les paysans, la priorité est la fertilité des sols.

Enfin, l'achat des intrants (semences et produits) risque de les entraîner dans un processus d'endettement.

Pour les paysans, la recherche a raté sa cible puisqu'elle n'utilise pas des méthodes appropriées pour une agriculture paysanne autonome, gage de la souveraineté alimentaire.

Ils ajoutent qu'ils ont l'impression de servir de cobayes pour une recherche qui leur dit toujours d'"essayer". Or, ces "essais" ne sont pas sans risques. Les expérimentations en station sont destinées à leurs champs et les hybrides, les gènes mâles stériles, ou encore les OGM peuvent contaminer les autres variétés par dissémination. Les paysans se demandent en fin de compte s'ils ont besoin de la recherche telle qu'elle est menée actuellement, d'autant plus qu'elle dépend en grande partie des bailleurs extérieurs. Peut-on la réformer ou en produire une toute différente ?

Il faut en tous cas proposer un autre modèle de recherche aux paysans.

Eux proposent celui de l'agro-écologie.

3. Le modèle de production agro-écologique

« Nous devons valoriser les plantes de nos milieux et diffuser des produits "pesticides naturels" qui remplacent les produits chimiques qui nous mettent dans l'endettement et nuisent à notre santé. »

Les paysans estiment que, compte tenu de l'état fragile de leurs sols, aucune méthode de sélection (y compris la sélection participative) ne peut atteindre des résultats durables si un travail agronomique n'est pas fait à la base (amendement du sol par la matière organique, compost, rotation, entretien, densité...)

Le fait de faire et de conserver leurs propres semences (au sens large, végétales et animales) leur évite de prendre des crédits car ils n'ont pas à acheter les variétés du commerce, qui de plus peuvent être de mauvaise qualité. Cela leur permet aussi de faire les semis à temps et d'être sûrs que ce qu'ils ont semé va pousser.

Les ancêtres faisaient la sélection des semences dans leurs propres champs et la conservation se faisait avec plusieurs méthodes (pendre les épis, dans les greniers, les suspendre dans la cuisine au dessus de la fumée). Et comme pour les plantes cultivées, la continuité des races animales se faisait en choisissant les meilleurs parents.

En période de crise, quand il n'y a pas de grains dans les greniers, les paysans peuvent n'avoir d'autre solution pour se nourrir que de consommer la semence. Pour pallier ce problème, ils proposent que des lieux (maisons, parcs, greniers, fermes semencières) soient créés où on pourrait trouver les semences paysannes, et de mettre en place des systèmes d'échanges, de dons, de ventes souples (prix non excessifs). Sinon, ils risquent de se tourner vers le micro crédit dont les intérêts sont élevés, et donc de s'endetter ou d'acheter des semences de mauvaise qualité au marché. Ces lieux de diffusion des semences paysannes pourraient proposer des produits naturels et la formation associée (ex : fiches techniques pour les faire soi-même). Les paysans soulignent que la recherche considère leurs variétés locales comme un réservoir de gènes et ne considère pas l'ensemble de leur valeur ni leurs savoirs. Or, la sélection paysanne fait évoluer les variétés locales avec les changements du milieu. Elle les adapte à son terroir, à sa culture.

4. Un plaidoyer pour défendre des propositions paysannes

« Nous voulons nous mobiliser pour défendre un plaidoyer et défendre notre projet positif. »

Les paysans ont décidé d'organiser un plaidoyer, ayant constaté qu'au niveau des instances de décisions politiques, leurs systèmes sociaux et économiques ne sont pas pris en compte, ni la semence locale dans les différents programmes de recherche. Ils ont constaté aussi qu'il n'y avait pas de participation effective des paysans dans les sélections dites participatives et que les grandes firmes exercent une forte pression sur les politiques et la recherche. De plus, ils estiment nécessaire et urgent de se mobiliser face à la mise en place des nouvelles réglementations et du nouveau cadre législatif instauré sur les semences à l'échelle régionale (législation CEDEAO sur le catalogue, loi sur la biosécurité autorisant les OGM, premières demandes d'obtention végétale).

Des stations de recherche agricole sont présentes dans de nombreux pays et régions mais peu travaillent en agroécologie avec les semences paysannes. Les paysans peuvent leur proposer les méthodes agroécologiques qu'ils emploient dans leurs champs.

Il faudrait renforcer et valoriser les lieux déjà existants et mettre en place d'autres fermes agroécologiques qui puissent mettre en valeur le potentiel des variétés paysannes. Ces fermes serviront de lieux d'échanges et de transmission des connaissances par la démonstration et la formation et avec les outils de transmission appropriés, afin de sensibiliser les populations non seulement à la nécessité d'une alimentation saine et durable, mais aussi à celle du maintien de la biodiversité et de la fertilité des sols ainsi qu'au renforcement de l'autonomie des paysans.

Si la recherche accepte une réelle participation constructive des paysans, il y aura beaucoup de travail et de pistes de recherche, y compris dans la conception des outils nécessaires à la transmission et à la diffusion des savoir et savoir faire paysans.

Plaidoyer pour un autre modèle

- Rassembler les paysans afin qu'ils disent d'une seule voix ce qu'ils veulent.
- Poser les questions de recherche en terme de décisions politiques, les chercheurs sont soumis au bon vouloir des industriels et politiciens donc il faut une autre proposition politique, concrète, ouverte et visible.
- Influencer les réglementations en cours avec un chronogramme d'activités.
- Demander aux OP de lutter contre le droit de propriété intellectuelle sur les semences.
- Cesser la multiplication et l'introduction des variétés de la recherche.
- Eviter de faire les mêmes erreurs que les paysans des pays industrialisés ; faire témoigner les paysans du nord.



Echange d'expérience entre Jacques et Omer

- Proposer des alternatives pouvant être comprises par les paysans, les champs-écoles de la recherche ayant montré leurs limites.
- Installer des unités de recherche agroécologique dans chaque pays pour échanger les pratiques et les ressources.
- Mobiliser autour d'un réseau de développement agroécologique et de semences paysannes.

Conclusions

Renforcement du réseau, importance des supports de diffusion et valorisation des produits locaux

La plupart des participants de la tournée s'était déjà rencontrés lors de la caravane et de la foire des semences paysannes qui se sont déroulées en mars 2009 au Sénégal. Ce fût donc l'occasion pour eux d'approfondir l'échange d'expériences, de faire le bilan des variétés échangées lors de la foire mais aussi des activités réalisées dans leurs zones respectives depuis les engagements pris au Sénégal.

Certains ont montré leur impatience pour la construction formelle d'un réseau semences paysannes ouest africain. Une discussion en fin de tournée a dégagé un consensus pour que chacun, avec sa structure locale puisse continuer le travail de sensibilisation, de recherche d'alliés pour renforcer un maillage local et national pour l'identification, l'expérimentation, la production, la conservation et la diffusion des semences paysannes. Les uns et les autres se sont également entendus pour dire que le réseau doit se baser sur des praticiens et qu'il faut concentrer les efforts pour appuyer des fermes.

Dans les villages, des séances de projection de films documentaires ont permis de poser des temps de débats et de discussions. Plusieurs participants ont noté l'importance de la diffusion de tels supports pour favoriser l'information.

Les films qui ont été projetés sont :

- "En route vers l'autonomie semencière en Afrique de l'Ouest. Foire des semences paysannes", BEDE-ASPSP, 2009.
- "Semences d'autonomie", Terre et Humanisme, 2009.
- "Notre pain quotidien", sur l'agriculture industrielle en occident, qualifié par certains de "film d'horreur".

Au tout début de l'échange, une émission radio a été enregistrée à la radio Bamakan de Bamako. Elle a pris la forme d'un débat entre les paysans de la sous-région (Omer et Jacques), du Mali (Diakaridia et Alimata) et de France (Patrice, Dominique et Anne). Un résumé en fin d'émission a été fait en langue locale. L'émission a été multipliée sur cassettes et diffusée dans une radio rurale de Sikasso.

Enfin, il est important de souligner que l'accent a été mis sur la consommation et la promotion des produits locaux. Dans tous les villages où le groupe s'est rendu, ce sont les groupements de femmes qui ont préparé leurs plats locaux : tô, fonio, duga, riz de bas-fond, niénié kini (sorgho pilé), couscous de mil, beignets de mil, banane plantain, patate douce... La COFERSA avait pris soin de préparer des jus locaux (bissap, gingembre) et d'acheter des fruits (oranges et bananes). Il est essentiel de promouvoir la consommation des produits locaux pour valoriser la diversité des cultures paysannes.

On peut également noter que des échanges de semences ont eu lieu dans les différents villages.



Niénié kini (sorgho pilé)

[Une contribution marquante pour la souveraineté alimentaire

On le voit, cette nouvelle tournée paysanne a largement atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. Elle a permis de renforcer l'information des participants mais aussi des producteurs visités sur les enjeux liés aux semences. Elle a permis aussi de réintroduire le débat sur les cadres législatifs sur les semences.

Les débats ont été au-delà puisqu'ils ont replacé la semence dans un contexte plus global, celui de la souveraineté alimentaire.

Le tissage des liens entre paysannes et paysans de la sous-région pour défendre la biodiversité cultivée s'est resserré et le réseau ouest africain des semences paysannes continue à s'amorcer avec pour objectif de s'articuler autour de fermes agroécologiques.

Pour finir, le groupe a su relever le défi qui lui était donné, à savoir produire une analyse collective sur les orientations de la recherche agricole en sélection des semences qui, sans en porter le nom, est en fait une évaluation paysanne de la recherche agricole puisque les paysans ne se sont pas contentés de traiter le seul thème de la sélection des semences, mais l'ont élargi à la question de savoir quelle agriculture ils souhaitent pour atteindre la souveraineté alimentaire.

Il est certain que cette analyse collective paysanne, innovation importante, reversée aux témoignages lors de l'ECID "Démocratiser la gouvernance des systèmes alimentaires" pèsera dans la balance des décisions des jurys citoyens.



Echange de semences

Annexe 1 - Coordonnées des participant-e-s

à la tournée paysanne sur l'autonomie semencière et les méthodologies de sélection participative – MALI 2009 - Processus préparatoire des ECID sur la gouvernance de la recherche pour l'agriculture et l'alimentation

BÉNIN

Omer AGOLIGAN
BP 342 Djougou – Bénin
00229 97 08 55 71
omeragoligan@yahoo.fr
Org. : *Synergie Paysanne*
www.synergiepaysanne.
over-blog.com
(00 229) 21 14 71 90 - 95 83 41 54
synergiepays@yahoo.fr

FRANCE

Dominique LECONTE
Ferme biologique Duellas 24700
Saint-Martial d'Artenset – France
0033 5 53 81 61 19
domleconte@gmail.com
Org. : *Ferme biologique Duellas -*
BioAquitaine - RSP Réseau Semences
Paysannes
www.bio.aquitaine.com

Patrice GAUDIN
20 rue du Vélodrome 24000
Périgueux – France
0033 6 863 800 39
biodiversite@agrobioperigord.fr
Org. : *AgrobioPérigord -*
BioAquitaine - RSP Réseau Semences
Paysannes
www.bio.aquitaine.com

Robert Ali BRAC DE LA PERRIERE
47 Place du Millénaire
34000 Montpellier - France
0033 4 67 65 45 12
brac@bede-asso.org
Org. : *BEDE - Biodiversité Echange et*
Diffusion d'Expériences
www.bede-asso.org

FRANCE / MALI / SENEGAL

Anne BERSON
Hamdallaye ACI - Bamako Mali
Mali : 00223 66 04 34 65
Sénégal : 00221 77 704 69 71
anneberson@no-log.org
Org. : *BEDE - Biodiversité Echange et*
Diffusion d'Expériences
www.bede-asso.org

MALI

Alimata TRAORE
BP 212 Sikasso – Mali
00223 21 620 886 / 00223 7 603 07 67
alimata09@gmail.com
alimaatou@yahoo.fr
Org. : *COFERSA – Convergence des*
Femmes Rurales pour la
Souveraineté Alimentaire

Amadou DIARRA
Safo – Mali
00223 79 44 73 19
Org. : *Coopérative Dunkafa*

Diakaridia DIARRA
Kati – Mali
00223 66 97 70 96
diakcenter@gmail.com
Org. : *CNOP – Coordination Nationale*
des Organisations Paysannes
CNOP Kalabancoura – Bamako -
cnopmali@yahoo.fr

Korotoumou SANGARE
Sikasso – Mali
00223 75 14 88 55
Org. : *Coopérative des Producteurs*
de Semences de Sikasso

Lidi Bassira GOITA
Yorosso – Mali
000223 714 88 55
Org. : *Association Semencière*

Ousmane SINARE
Kayes – Mali
00223 79 35 55 49
Org. : *URCAK – Union Régionale des*
Coopératives Agricoles de Kayes
urcak@sotelma.net.ml

Souleymane CAMARA
Rue 31 P 184 Hamdallaye
Bamako – Mali
00223 76 03 95 07
souleymancamara@yahoo.fr
Org. : *CNOP – FOPB Fédération*
Organisations Paysannes des
Producteurs de Bananes
CNOP Kalabancoura – Bamako -
cnopmali@yahoo.fr

SENEGAL

Francisca DIOUF
BP 18 Bounkiling – Sénégal
00221 77 418 10 69
dioufffrancisca@yahoo.fr
Org. : *ASPSP – Association*
Sénégalaise des producteurs de
Semences Paysannes
ASPSP – BP 32881 Thies –
BP 147 Velingara –
aspsp2003@yahoo.fr /
biopatelin@yahoo.fr
00221 33 951 00 46 /
00221 77 517 25 25

Sara CAMARA
BP 02 Koungeul – Sénégal
00221 77 511 18 13 / 00221 33 946 74 00
sarabac@yahoo.fr / ucemk@yahoo.fr
Org. : *ASPSP – Association*
Sénégalaise des producteurs de
Semences Paysannes
ASPSP – BP 32881 Thies –
BP 147 Velingara –
aspsp2003@yahoo.fr /
biopatelin@yahoo.fr
00221 33 951 00 46 /
00221 77 517 25 25

TOGO

Jacques NAMTCHOUGLI
Cinkassé – Togo
00228 901 72 61 / 00228 445 56 87
nametougli@yahoo.fr
Org. : *CD2A – Ferme école*

Annexe 2 - Programme de la tournée

Echanges paysans sur les méthodes de sélection participative et l'autonomie semencière -
Processus préparatoire aux ECID sur la gouvernance de la recherche.
Mali, Octobre-Novembre 2009

(Participants - Calendrier - Déroulement

- **Participants** - 15-16 participants du Sénégal, Bénin, Togo, France et du Mali.

- **Calendrier** - du 28 octobre au 7 novembre

- **Déroulement**

» **Jour 1 (28 oct.) - arrivées**

» **Jour 2 (29 oct.) - visite de l'ICRISAT**

Visite à l'ICRISAT. L'Institut International de Recherche sur les Cultures pour les Tropiques Semi-Arides développe plusieurs programmes de sélection participative sur le Sorgho. Le groupe pourra visiter la station et dialoguer avec les chercheurs impliqués qui présenteront les programmes, méthodes et résultats.

» **Jour 3 et 4 (30-31 oct.) - échange à Siramana avec l'association des motorisés de Sikasso**

L'association des motorisés de la région de Sikasso est impliquée dans plusieurs programmes de sélection participative: programme financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) avec le Cirad et l'IER (phase 1 et phase 2), programme biodiversité du sorgho de l'ICRISAT. Certains des producteurs sont également impliqués dans des programmes de SG 2000 et AGRA pour la multiplication de semences notamment de maïs hybride.

Durant les 2 jours, alterneront :

- visites de champs et de parcelles d'expérimentation dans 2 villages (Siramana et Loutana) ;
- discussions avec les producteurs impliqués de l'association des motorisés de Sikasso sur les méthodes et les résultats des programmes de sélection participative ;
- présentation des expériences des membres de la délégation ;
- discussion et débats sur les systèmes semenciers, les types de semences et variétés, les modes de production.

La délégation sera hébergée et logée au village de Siramana.

» **Jour 5 (01 nov.) - voyage vers Tominian et rencontre avec l'AMEDD à Koutiala**

Matin : Rencontre avec Bogouna Sogoba de l'Ong AMEDD (Association Malienne d'Eveil au Développement Durable) qui est impliquée dans le programme sur l'Agrobiodiversité du Sorgho financé par le Fond Mondial pour l'Environnement. Il pourra nous présenter le programme et sa vision des objectifs. Il pourra répondre aux questions de la délégation sur les méthodologies et résultats du programme de sélection participative.

Midi-Après midi : Route pour rejoindre Tominian qui tiendra son marché hebdomadaire. Appréciation de la diversité au marché et temps libre.

Fin d'après midi : Rencontre et présentation avec l'UACT (Union des Agriculteurs du Cercle de Tominian).

» **Jour 6 et 7 (02 et 03 nov.) - échange dans la zone de Tominian avec l'UACT**

Certains producteurs de l'UACT sont impliqués dans des programmes de multiplication et de commercialisation de semences améliorées (programme semence de l'AOPP), les programmes de l'ICRISAT et du FFEM sont également en cours avec l'UACT. L'organisation a également participé à des foires de diversité.

Durant les 2 jours, alterneront :

- visites de champs et de parcelles d'expérimentation dans plusieurs villages ;
- discussions avec les producteurs impliqués de l'UACT sur les méthodes et les résultats des programmes de sélection participative ;
- présentation des expériences des membres de la délégation ;
- discussion et débats sur les systèmes semenciers, les types de semences et variétés, les modes de production.

La délégation sera hébergée et logée au village.

» **Jour 8 (04 nov.) - route vers Ségou avec échange sur les programmes de sélection participative à la station de recherche de Cinzana**

La station de recherche publique de Cinzana est en charge du programme sorgho, mil et niébé. Son équipe de recherche fait de la sélection et de l'évaluation variétale. Elle met également au point des techniques agronomiques.

Durant la journée, l'équipe de recherche pourra présenter ses objectifs de recherche, ses travaux, ses méthodologies et une discussion pourra s'initier avec la délégation.

Fin d'après midi : départ pour Ségou et nuitée à Ségou.

» **Jour 9 (05 nov.) - information sur les réglementations semences à Ségou**

Une journée d'information et de débats avec les organisations paysannes aura lieu sur les enjeux réglementaires sur les semences. A partir de cas concrets, une information sera donnée sur les nouveaux cadres législatifs : lois semences, droits de propriété intellectuelle, cadre de biosécurité. Ensuite, il pourra s'initier une réflexion pour un système d'information utile aux paysans

Cette journée sera ouverte à 10 à 15 participants supplémentaires.

» **Jour 10 (06 nov.) - bilan- préparation de l'argumentation et retour**

Matinée :

- Le groupe pourra faire son bilan sur les méthodes de sélection participatives et les systèmes semenciers qui seront une synthèse des bilans produits régulièrement au cours de la tournée.
- Il émettra ses recommandations pour le développement de systèmes semenciers favorisant la biodiversité cultivée et l'autonomie paysanne pour la souveraineté alimentaire.
- Il esquissera son argumentation et établira une méthodologie pour préparer le témoignage paysan lors de l'ECID sur la transformation des connaissances de janvier 2010.

Matinée : Temps libre au marché de Ségou et retour à Bamako.

» **Jour 11 (07 nov.) - retour.**

Annexe 3 - Liste des structures visitées au Mali lors de la tournée

AMEDD

Contact :

Bougouna Sogoba

Coordinateur

BP 212 Koutiala

Mobile : 00223 76474732

Bureau : 00223 21640962

bsogoba67@yahoo.fr

ICRISAT

Contact :

Eva Weltzien

Sélectionneur Sorgho

00223 20 223 375

e.weltzien@icrisatml.org

ICRISAT - CIRAD

Contact :

Kirsten Vom Brocke

Sélectionneur

00223 20 223 375

IER - ICRISAT

Contact :

Chiaka Diallo

Sélectionneur

Sotuba

dchiaka77@yahoo.fr

IER

Contact :

Moussa Sanogo

Sélectionneur

Station de Cinzana

00223 76 12 50 47

md.sanogo_koutiala@yahoo.fr

IER

Contact :

Samba Traoré

Chef du programme mil /

Directeur de la station de Cinzana

00223 75 25 60 94

Kéné Conseils

Contact :

Barry Boucary

Coordinateur, responsable de

l'organisation des ECID

Aci 2000 Av. Cheik Zayed

00223 229 32 57 / 00223 518 01 28

/ 00223 630 68 76

keneconseils@yahoo.fr

Motorisés de Sikasso

Contact :

Drissa Sangaré

Producteur et président

Village de Siramana. Cercle de Kléla

- région de Sikasso

00223 74 16 38 01

UACT

Uact Tominian

sc.uact@yahoo.fr

Contact :

Babou Sacko

Président AOPP régionale Ségou

(village de Kagnan)

00223 76 10 93 33

Pierre Terra

00223 66 57 21 85

Bureau (Paul)

Coordinateur

Raymond Dembélé

Les variétés améliorées ne sont pas toujours les meilleures

La recherche agricole à l'épreuve de l'évaluation paysanne en Afrique de l'Ouest

Les variétés améliorées des stations de recherche ne sont pas toujours meilleures que les variétés locales dans les conditions réelles de l'agriculture paysanne. Le constat pour les céréales sèches comme le mil et le sorgho est évident pour les agriculteurs comme pour les chercheurs : les rendements des variétés paysannes sont souvent plus élevés, en particulier les mauvaises années. D'où l'intérêt de la diversité des variétés paysannes locales et de continuer les efforts entrepris pour que les paysans participent réellement aux programmes de recherche et que leurs connaissances et leurs pratiques soient prises en compte.

La Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA), accompagnées par BEDE, ont organisé en novembre 2009 une tournée au Mali avec des représentants d'organisations paysannes du Sénégal, du Mali, de France, du Togo et du Bénin.

Ce document rapporte les constats et observations faits par ces agricultrices et agriculteurs expérimentés sur les programmes que mène la recherche sur les variétés de maïs, de sorgho et de mil qui sont la base de la nourriture des familles.

En confrontant leurs points de vue et leurs pratiques avec les chercheurs dans les stations et avec les villageois sur les expérimentations en champs, le groupe a produit une réflexion collective et un témoignage qui a été délivré en janvier et février 2010 pendant les jurys citoyens des espaces citoyens d'interpellation démocratique (ECID), sur le thème "Démocratiser la gouvernance des systèmes alimentaires : les citoyens repensent la recherche agricole pour le bien public."

Prix indicatif : 5 € - 1500 Fcfa

n°ISBN : 2-9523870-6-0